LE SAINT-SIMONIEN

Janvier 2024



VIE MUNICIPALE P.4

P.6 FINANCES

P.8 RÉALISATIONS / PROJETS P.23 VIE ASSOCIATIVE

P.16 VIE SOCIALE

P.19 ENVIRONNEMENT

P.22 CULTURE

P.11 ENFANCE / JEUNESSE P.37 VIE ÉCONOMIQUE



Sommaire

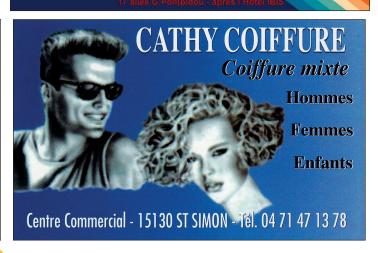
Le mot du maire	3
LA VIE MUNICIPALE	
RECENSEMENT	4
LES DÉLIBÉRATIONS	5
FINANCES	
BUDGET PRIMITIF 2023	6-7
RÉALISATIONS 2023	
PONT DE LESTRADE	
CHEMIN DES MÉLICOMPS	
ROUTE DU PUY MARY -	8
ENTRÉE DU BOURG DE SAINT-SIMON	
BOUSSAC	
GARDE-CORPS DE BEILLAC	
INSTALLATIONS DE RUGBY	
	9
PROJETS À VENIR	
AMÉNAGEMENT D'UN SITE DÉDIÉ À LA PRATIQUE LUDIQUE ET SÉCURISÉE DU VTT	9
AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS DOUX	10
ET INVESTIR LES ESPACES PUBLICS	10
2 ^{ème} TRANCHE DES TRAVAUX	10
À ST-JEAN-DE-DÔNE	
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	
ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE FOOT	10
ENFANCE / JEUNESSE	
L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE	
LES HORAIRES	
LES ENSEIGNANTS	
LE MOT DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE	
LE TRANSPORT SCOLAIRE	
RECETTE : LA RATATOUILLE LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS	
POURQUOI, QUAND ET COMMENT	13
SE FAIRE RECENSER ?	14
RELAIS PETITE ENFANCE	14
ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL DE LA	
VALLÉE DE LA JORDANNE - GRAINES D'ARTISTE	15
VIE SOCIALE	
PROJET EVS « ESPACE DE VIE SOCIALE »	
NOUVEAU LOGO POUR LE SIVU	
CCAS	17-18

ENVIRONNEMENT UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE... POUR PROTÉGER LA ZONE HUMIDE DE BOUSSAC CLÔTURE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ 20-21 COMMUNALE (ABC) **CULTURE** CONCERT LES VIEILLES PEAUX... 22 ŒUVRE D'ART AVEC LE CONCOURS DE LA CABA.... 22 CONCERT CHANSONS FRANÇAISES. **VIE ASSOCIATIVE** FORUM DES ASSOCIATIONS 23 ASSOCIATION «LES AMIS DE BOUSSAC»... 23 ÉGLISE DE BOUSSAC... 23 JORDANNE FELDENKRAIS.... 24 RÉTRO&CO... 24 AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES. 25 LINE DANSE DU SULLY. 26 LES ATELIERS DE LA JORDANNE... 26 COMITE DES FÊTES DE BEILLAC... 27 COMITE DES FÊTES DE SAINT SIMON... 27 GYM SENIOR ST-SIMON. 28 GYM SAINT-SIMON - YOGA.... 28 RIRE AVEC ANTHONY... 28 JORDANNE FOOTBALL CLUB... 29 JORDANNE RANDO LOISIRS... 30 RACING CLUB SAINT-SIMON... 31 CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024 DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE CABA 33-35 CD15. VIE ÉCONOMIQUE LISTE DES ENTREPRISES DE SAINT-SIMON. 37 **VIE PRATIQUE**.... 39 VENTE LOCATION 04.71.48.67.58



101, avenue du Général Leclerc 15000 AURILLAC Tél. **04 71 48 04 00** Fax 04 71 64 29 84

contact@carrosseriecantournet.fr www.carrosserie-cantournet.fr



Le mot du Maire



En ce début d'année 2024 notre équipe municipale a pufaire le point à mi-mandat.

Comme vous allez pouvoir vous en rendre compte en feuilletant les pages de ce nouveau magazine des projets se sont concrétisés, certains sont en cours de réalisations, ou ont dû être décalés dans le temps, et d'autres apparaissent.

Un des projets importants de cette précédente année fut la rénovation du bâtiment du rugby c'est pourquoi nous y consacrons la photo de couverture ; ses vestiaires qui dataient de plus de quarante ans avaient bien besoin d'une remise aux normes. Nous en avons également profité pour créer une surélévation qui permet au club de disposer de bureaux et des espaces de stockage pour leur matériel.

Être élu nécessite une capacité d'adaptation afin d'être réactif en fonction des besoins mais également en fonction des opportunités financières qui s'offrent à nous.

Nous essayons toujours de faire avancer nos projets en tenant compte des différentes subventions qui sont fléchées par nos partenaires. Ceci ne serait pas possible sans l'aide de nos deux secrétaires de mairie qui par leur efficacité et leur engagement quotidien sont des piliers essentiels de notre réussite collective.

Je ne peux passer sous silence le défi auquel nous devons faire face avec l'augmentation des coûts de l'énergie. Cette réalité économique a des répercutions directes sur notre budget.

Afin de garantir une utilisation responsable des ressources et de maintenir la qualité des services que nous offrons sur la commune, des travaux seront nécessaires dans les deux dernières années du mandat

Ces travaux auront pour objectifs l'amélioration de l'efficacité énergétique de certaines installations comme l'école, la salle des fêtes ou encore le complexe sportif du Pontail. Des études de diagnostics énergétiques vont nous permettre d'avancer sur ces projets.

Dans le but de limiter les dépenses nous avons réduit de deux heures l'éclairage nocturne.

Nous avons également entrepris des initiatives autour de l'environnement afin de contribuer à aller vers un avenir plus durable et plus respectueux de notre planète. J'en profite pour exprimer mes remerciements à l'équipe de Régis pour son professionnalisme et son engagement tout au long de cette année.

Je n'oublie pas le personnel de l'école, touché cette année par de nombreux arrêts maladie. Après deux années marquées par l'application de protocoles suite à la pandémie elles ont dû elles aussi s'adapter en permanence, avec les enseignants afin de toujours accueillir dans de bonnes conditions nos chères petites têtes blondes.

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes le recensement des habitants de St Simon sera en cours. Je vous demande de réserver à nos trois agents recenseurs l'accueil qu'il se doit et j'en profite pour vous rappeler l'importance de cette mission: le recensement est crucial car il fournit des données démographiques essentielles permettant de planifier efficacement les services publics et d'allouer les ressources afin de prendre des décisions éclairées pour le développement des territoires : c'est pourquoi il est obligatoire de remplir le questionnaire.

En cette nouvelle année qui débute, nous espérons accueillir dans les meilleurs délais un nouveau restaurateur pour l'auberge du pont afin de faire revivre notre place du village.

En effet c'est avec tristesse mais compréhension que nous avons accompagné Laurent en ce 7 juillet lors de la fermeture de son hôtel restaurant.

Nous te remercions Laurent pour ce que tu as apporté durant de nombreuses années sur cette place du village. Je pense que tu manques à beaucoup de nos administrés mais nous te souhaitons une belle carrière dans ton nouveau projet.

J'en termine en vous adressant mes vœux les plus chaleureux. Que 2024 soit une année remplie de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous.

Ensemble, continuons à œuvrer pour le bien-être de notre commune, en renforçant les liens et en travaillant main dans la main pour construire un avenir encore plus prometteur.

Je suis persuadée que l'investissement des nombreux bénévoles qui œuvrent dans les différentes associations de notre commune permettra de poursuivre cette qualité de vie.

Que la solidarité et l'entraide soient les moteurs de nos actions, afin que Saint Simon continue de s'épanouir.

Excellente année à toutes et à tous.

Nathalie GARDES



Vie Municipale

RECENSEMENT

Cette année, sur les directives de l'INSEE Saint-Simon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024.

COMMENT ÇA SE PASSE?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour rappel, ne pas répondre à cette démarche est passible d'une amende.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune: plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.





30 rue Jacques Prévert, 15000 Aurillac 0471488985

LES DÉLIBÉRATIONS

17/02/2023 Travaux de réhabilitation du Pont de Lestrade - choix de Aménagement et préservation de la zone humide de Boussac Convention d'utilisation de la salle polyvalente Eclairage public lotissement des Mélicomps 24/03/2023 Vote du compte de gestion 2022 Vote du compte administratif 2022 Affectation du résultat de fonctionnement 2022 Vote du budget primitif 2023 Vote du taux des taxes directes locales 2023 Versement de subventions aux associations Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique entre la CABA le SDE15 et la Commune de St-Simon Eclairage public - Economies d'énergie bourg et village Eclairage public - Aménagement BT lotissement de Merly Eclairage public Suite - Aménagement BT lotissement de Merly Eclairage public - enfouissement du réseau téléphonique lotissement de Merly Aménagement de Merly - FCS confirmation de la programmation 2023 Groupement de commande téléphonie groupement 28/04/2023 Prêt à court terme en attente de subventions Demande de subvention DSIL 2023 rénovation de l'éclairage du terrain de foot. Demande d'amendes de police 2023 Pont de Lestrade 15/06/2023 Travaux de Merly - avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage unique CABA/ SDE15/Cne St-Simon Convention d'ORE entre le CEN Auvergne et la Commune - ZH Approbation des conventions et de la stratégie Petites Villes de Demain Emprunt pour les travaux de Merly Tarif de l'aire d'accueil du Pontail Convention ANCV Tarif des gîtes RIFSEEP - intégration du cas des agents sans poste

Tarif de l'aire d'accueil du Pontail

Convention ANCV

Tarif des gîtes

RIFSEEP – intégration du cas des agents sans poste

Révision des loyers des appartements

2 'épicerie de la Jardanne

OUVERT 7J/7 TOUTE L'ANNÉE

Supérette – Pain – Produits régionaux,

Presse – Gaz – Coin café.

Poisson frais chaque vendredi

15130 SAINT-SIMON – 04 71 47 10 79

Suivez nous sur

Acquisition foncière : régularisation de voirie à Rouffiac - Csts Bonal
Travaux vestiaires du rugby - nouveau plan de financement
Contrat Cantal Développement
Décision modificative n°1 du budget primitif
Travaux d'éclairage des terrains de foot
Eclairage public rond point du stade
Convention pour la mise en place des navettes festival

26/09/2023 Versement de subventions aux associations communales

Déplacement de concession funéraire - Cimetière de St-Jean-de-Dône

Dénomination des rues et voies publiques

Ligne de trésorerie

24/11/2023

Dispositif Impulsion Street Art

Etude esquisse et avant-projet pour la création d'une voie douce, l'aménagement des places et la création d'une cour oasis

Aménagement de pistes d'initiation de VTT de descente à Aigueparses

Fonds Cantal Innovation éclairage des terrains de foot

Demande de subvention DETR 2024 - aménagement de St-Jean-de-Dône tranche 2

Demande de subvention DETR / DSIL 2024 - étude esquisse et avant projet pour l'aménagement d'une voie douce

Demande de subvention DETR 2024 Etudes préalables à la rénovation énergétique des bâtiments publics

Révision des loyers au 1er janvier 2024

Transfert des équipements du lotissement des Mélicomps

Tarifs communaux 2024

Renouvellement de la convention maintenance du parc informatique scolaire - CIT

Dépenses d'investissement avant le vote du budget

Recrutement d'agents recenseurs

Mise en place de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Acquisition de parcelles aux colotis de Merly

Admissions en non valeurs

Décision modificative du budget n°2

Avis sur le projet de PPGDLSID

Autorisation de stationner n° 1 - avis sur cession

Décision modificative du budget n°3



FinancesLE BUDGET PRIMITIF 2023

LE BUDGET EST CONSULTABLE DANS SON INTÉGRALITÉ EN MAIRIE.



I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

Le budget 2023 a été voté le 24 mars 2023 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi dans un contexte de très forte inflation (+ 25 % sur les produits alimentaires et les services notamment), d'une grande incertitude sur l'évolution du coût de l'énergie, et d'une forte inquiétude concernant les usages de l'eau et de l'énergie.

Il a donc été réalisé avec la volonté de limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau des services périscolaire, technique et administratif, et le soutien à l'activité socio-culturelle.

En investissement, la réparation du pont de Lestrade est la priorité de l'exercice 2023. Les autres investissements sont dirigés vers des travaux d'amélioration de nos réseaux consommateurs de flux: poursuite de l'installation de LED sur l'éclairage public et l'éclairage des terrains de sports; études et projets en faveur des mobilités douces, activités de pleine nature et préservation de zone protégée; dans le domaine de l'aménagement d'espaces extérieurs et sécurisation piétonnière de voirie; amélioration de bâtiments publics et privés.

II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Les recettes et dépenses de fonctionnement 2023 s'équilibrent à 1 027 637.79 €.

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, de la taxe sur les pylônes, des prestations fournies à la population (cantine, garderie, transport scolaire...), à la compensation de la CABA, ainsi qu'aux revenus des immeubles communaux (loyers).

Les recettes réelles 2023 s'élèvent à 1 027 405 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- les salaires du personnel municipal,
- l'entretien et les charges (énergie, eau, assainissement) des bâtiments communaux,
- les achats de matières premières et de fournitures,
- les prestations de services effectuées,
- les subventions versées aux associations
- les intérêts des emprunts à payer

Les salaires et charges prévus en 2023 représentent 436 800 € soit 42,51 % des dépenses réelles prévisionnelles de fonctionnement de la commune (atténuations de charges comprises).

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement réelles 2023 représentent 872 055 €, contre 806 434 € en 2022, en prévision de l'inflation sur les produits courants.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes réelles de fonctionnement et celui des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement soit 155 350 pour 2023 (155 137 € au BP 2022).

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts et taxes, qui étaient de 567 936 € en 2022 seront de 602 351 € en 2023.
- Les dotations versées par l'Etat, de 274 452 € en 2022 seront de 283 830 € en 2023.
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, transport scolaire) était de 49 802 € en 2022 : elles sont estimées à 46 880 pour 2023.

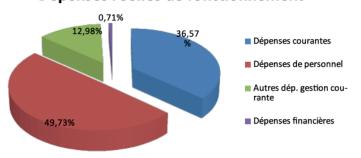
b) Les dépenses et recettes de la section

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	PRÉVUES
DÉPENSES	Montant
Dépenses courantes	321 215,00
Dépenses de personnel	436 800,00
Autres dép. gestion courante	114 040,00
Dépenses de gestion des services	872 055,00
Dépenses financières	6 228,00
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	878 283,00
Ecritures d'ordre entre sections	24 428,87
Virement à la section d'invest.	124 925,92
TOTAL GÉNÉRAL	1 027 637,79

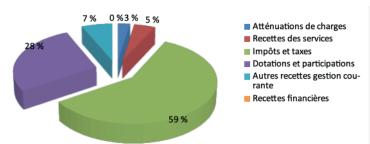
RECETTES FONCTIONNEMENT	PRÉVUES
RECETTES	Montant
Atténuations de charges	26 740,00
Recettes des services	46 880,00
Impôts et taxes	602 351,00
Dotations et participations	283 830,00
Autres recettes gestion courante	67 580,00
Recettes financières	24,00
TOTAL RECETTES RÉELLES	1 027 405,00
Excédent brut reporté	232,79
TOTAL GÉNÉRAL	1 027 637,79



Dépenses réelles de fonctionnement



Recettes réelles de fonctionnement



c) La fiscalité

Concernant les ménages, les taux des impôts locaux n'ont pas été augmentés en 2023 :

- taxe sur foncier bâti : 43,56 %
- taxe sur foncier non bâti: 78.24 %
- taxe d'habitation (rés. secondaires) : 12,10 %

Le produit de la fiscalité locale en 2023 s'élève à 544 351 €, compensations comprises.

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat en 2023 d'un montant de 283 830 €, incluent principalement la Dotation forfaitaire, la Dotation de solidarité rurale, la Dotation nationale de péréquation et les aides de la CAF et de l'Etat pour soutenir les services périscolaires à tarifs sociaux (TAP, ALAE et cantine à 1 €).

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	,
Aménagement de Merly	258 870
Pont de Lestrade	170 790
Travaux de voirie : Faliès, mur Laubie, trottoir rond point	60 600
Éclairage des terrains de foot	52 000
Installations rugby	302 600
École	30 000
Autres bâtiments publics	29 245
Immeubles de rapport	12 000
Travaux d'éclairage public	9 100
Zone humide de Boussac	6 000
Plateformes tri des déchets	5 000
Matériel technique	3 710
Pluvial des Mélicomps	3 000
Am St-Jean-De-Dône étude préalable	3 000
Défibrillateur et mobiliers	2 900
Matériel informatique école et mairie	1 450
Tondeuse	15 780
Mobilités douces : amgt promenade	10 000
Acquisition foncière bourg	88 000
TOTAL DES PROJETS	1 064 045
Emprunt à rembourser	59 292
Solde d'exécution négatif reporté	387 015,31
TOTAL BUDGET	1 510 352,31

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Région AURA: vestiaires du rugby	57 230
DETR (Etat): 2023: pont Lestrade 2022: Merly	107 486
DSIL (Etat): 2022 : Vestiaires rugby 2023 : éclairage foot	99 572,50
Amendes de police 2023 : sécurisation piétonnière	5 000
Département : FCS 2022 et 2023 : Merly	20 000
Département : Contrat Cantal développement : vestiaires rugby	100 000
Office Français de la Biodiversité (ABC) et Etat (école)	22 200
TOTAL SUBVENTIONS	411 488,50
Emprunt	401 089,21
FCTVA	70 000
Taxe d'aménagement	8 000
Produit des cessions d'immo	6 900
Total des recettes financières	485 989,21
Virement de la section de fonctionnement	124 925,92
Opérations d'ordre entre section	23 928,87
Total recettes d'ordre	148 854,79
Affectation du résultat 2022	464 019,81
TOTAL BUDGET	1 510 352,31

Le remboursement du capital des emprunts en cours de la commune représentera 59 292 € en 2023.

L'encours total de la dette est de 415 000,67 € au 01 janvier 2023, ce qui correspond à un endettement par habitant de 364 € ce qui reste très en-dessous de la moyenne départementale (1 132) régionale (701) et nationale (560) des communes de la strate.

La structure de la dette ne représente pas de danger : 100 % des emprunts sont à taux fixe simple avec un indice en €.

Réalisations 2023

PONT DE LESTRADE

Au terme des procédures d'autorisations administratives et des consultations d'entreprises, les travaux ont pu être lancés fin août 2023.

L'ancien pont a été entièrement démoli ; pendant tous les travaux, l'accès au village s'est fait par une déviation provisoire (durant 1 mois et demi) construite pour partie dans une propriété privée (que le propriétaire en soit remercié!). Cette dérivation servant de batardeau a permis



d'isoler l'emprise des travaux, les eaux étant conduites via un double tuyau en aval du chantier. Sur cette partie, ainsi que sur le gour aval, une pêche électrique, réalisée par les agents de Fédération Départementale de Pêche, a permis de récupérer certaines espèces de poissons (loches, vairons, truitelles, lamproies) et de les déverser dans la Jordanne.

Les culées du pont existant ont été conservées, maçonnées et couronnées de béton. Un gros chevêtre de béton armé a été déposé sur chacune d'entre elles. Sept poutres préfabriquées de béton armé de 9 m de long, ont été posées sur les chevêtres. Elles sont reliées entre elles par des armatures d'acier; du béton a été coulé audessus, ce qui constitue la base du tablier, revêtu au final par la couche d'enrobé.

Le tirant d'air (surface de passage de l'eau sous le pont) a été augmenté de plus de 2 m², ce qui devrait améliorer les écoulements lors des crues. Des gardecorps ont été posés sur le pont et au-delà,



notamment au niveau du second pontet au-dessus du canal du moulin.

Pour réaliser ces travaux, la commune a été accompagnée par les services de Cantal Ingénierie et Territoires (CIT) qui a assuré la maitrise d'œuvre.

L'ensemble de ce chantier imprévu aura coûté 182 000 € TTC, avec une subvention de l'Etat de 54 723 € (DETR) et de 6 600 € d'amendes de police fléchées par le Conseil départemental.

CHEMIN DES MÉLICOMPS

Fin 2022, étaient lancés les travaux de remise en état de la voie privée du lotissement, créé par M. Chassang, pris en charge par les riverains copropriétaires de cette voie. Ceci a permis à la commune, en fin d'année, de la classer dans le domaine routier communal. Elle sera désormais entretenue par la commune, qui en fera le déneigement. La municipalité a profité de cette remise en état pour installer l'éclairage public.

Le coût pour la collectivité a été de 7 908 € après la participation du SDE15.



BOUSSAC

Des travaux de réfection de chaussée (enrobé à chaud et enrobé à froid) ont été réalisés dans une partie du village de Boussac, depuis le carrefour de la RD 58 devant l'église vers les chemins de Cantalune (hauts de Boussac) et le chemin de Faliès jusqu'à la dernière maison, soit une longueur d'environ 450 m pour un montant de 45 000 € TTC.



GARDE-CORPS DE BEILLAC

Des garde-corps ont été mis en place au droit de deux propriétés que le chemin communal domine de deux à trois mètres, ce qui pouvait être dangereux pour les usagers susceptibles de franchir sans le vouloir le petit muret existant.

Le montant de ces travaux est de $6\,977 \in HT$.



ROUTE DU PUY MARY -ENTRÉE DU BOURG DE SAINT-SIMON



Le mur de soutènement de la route du Puy Mary, sur la route départementale 17, au droit des n° 8 à 10 s'était bien dégradé avec le temps. Il a été renforcé par le Département, la commune conservant à sa charge la réfection du trottoir, à savoir 8 416 € HT. Les travaux ont été réalisés en fin d'année.



Réalisations 2023

INSTALLATIONS DU RUGBY

Ce début 2023 a vu la fin des travaux de réhabilitation des vestiaires commencée en 2022, avec la pose de bardages sur la partie surélevée, l'éclairage extérieur et la pose d'une bâche de défense incendie.

L'ensemble des locaux rénovés a été remis à disposition du Racing Club de Saint Simon juste avant le derby avec Saint Cernin au mois de mars.

Le montant total de cet important investissement est de 512 600 € H.T. La commune a bénéficié des financements de l'Etat, avec 113 675 € de DSIL, 57 230 € de la Région Auvergne Rhône Alpes, et 100 000 € au titre du Contrat Cantal Développement, résultat du partenariat entre le Département du Cantal et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Soit un total d'aides publiques de 270 905 €, qui représentent 53 % des dépenses totales engagées sur le bâti. Concernant l'éclairage des terrains, le montant à charge de la commune s'élève à 71 000€, après participation du Syndicat des Energies du Cantal à hauteur de 35 %.



QUARTIER DE MERLY

Ce chantier d'enfouissement de tous les réseaux (humides et secs) et de réfection des structures de surface (voirie, trottoir, placette...), prévu en 2022 a enfin pu démarrer en octobre, sous maitrise d'ouvrage déléguée de la CABA.

Compte tenu de l'importance des travaux, (reprise des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales, enfouissement et branchements de tous les riverains pour le téléphone, la fibre et l'électricité, réfection des voiries et trottoirs, de la placette), le chantier s'est avéré long et impactant pour les riverains dans le quotidien. Des plantations sont prévues sur la placette, quelques arbres fruitiers, dont les récoltes futures seront à disposition des riverains, seront plantés.

Le montant de l'ensemble des travaux devrait avoisiner 450 000 €, dont près de la moitié sera à la charge de la commune, qui a obtenu 52 763 € de l'Etat (DETR) et du Département (FCS) (20 000 €). Le Syndicat des Énergies participe à hauteur de 30 à 50 % sur la part des réseaux secs.



Projets 2024



AMÉNAGEMENT D'UN SITE DÉDIÉ À LA PRATIQUE LUDIQUE ET SÉCURISÉE DU VTT

Le développement du VTT (enduro, descente, trail) dans la vallée de la Jordanne et l'actuelle fréquentation par de jeunes pratiquants d'un site situé dans un bois, propriété de la commune, à Aigueparses, nous ont incités à vouloir aménager officiellement ce site pour proposer une pratique de VTT adaptée et sécurisée.

L'objectif est également d'offrir des possibilités d'activités sportives diversifiées aux adolescents et adolescentes de notre territoire.

Ainsi, plusieurs tracés « single track » (monotrace) équipés de modules de terre et/ou en bois permettant de développer la maniabilité et le pilotage VTT devraient être créés puis homologués au printemps 2024.

Ce travail a été mené en concertation avec les moniteurs de l'école VTT « MCF Volcan du Cantal » et plusieurs jeunes vététistes dont Camille Bordes, actuel Champion AURA U19 de VTT de descente, habitant d'Aigueparses et utilisateur du site depuis la période COVID.

Projets 2024 (suite)

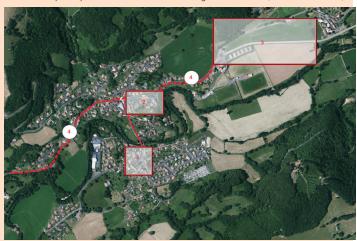
AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS DOUX ET INVESTIR LES ESPACES PUBLICS

Le diagnostic de la commune réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement en 2022 a souligné la qualité paysagère et architecturale de SAINT-SIMON dont le bourg est caractérisé par ses trois éléments identitaires que sont le tilleul, le pont et le clocher de l'église.

Nous souhaitons valoriser ces éléments patrimoniaux et favoriser les déplacements doux au sein de la commune, en requalifiant et sécurisant notamment l'artère importante « place de la mairie – plaine des sports » en passant par les bords de Jordanne et le secteur de l'école.

Une étude d'aménagement d'une voie douce, de requalification des places de la mairie et de la Pradelle et des cours de l'école sera réalisée en 2024. Une première tranche de travaux visant à désimperméabiliser et végétaliser les cours de l'école sera réalisée dès cette année.

Schéma de principe de mobilité dans le bourg de St Simon. (Étude CAUE 2022)



2ème TRANCHE DES TRAVAUX À ST-JEAN-DE-DÔNE

Il s'agit de travaux de réfection de voirie, d'enfouissement des réseaux depuis le centre du village jusqu'à la Gardelle ainsi que la rue perpendiculaire qui dessert l'ancienne école. Ils font suite à la 1ère tranche réalisée en 2016.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Réfection de chaussée, mise en place de bordures et de fossés si nécessaire;
- Réalisation d'un réseau d'eaux pluviales ;
- Enfouissement des réseaux basse tension et télécoms et mise en place de candélabres;
- Mise en place d'une dalle béton pour implanter les installations nécessaires au point d'apport volontaire des ordures ménagères;
- Mise en place d'une cuve enterrée de 60m³ imposée pour la défense incendie du village.

La commune sera assistée par un cabinet de géomètres qui assurera la maîtrise d'œuvre.

Le montant global des travaux est estimé à 320 000€ HT.

Une demande de subvention (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – DETR) a été déposée auprès de la préfecture du Cantal à hauteur de 40% du montant des travaux.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La réduction de la consommation énergétique est plus que nécessaire et doit se poursuivre. En 2023, une modification des horaires de l'extinction de l'éclairage public a été mise en place (23 h- 6h) permettant à la fois de diminuer la facture énergétique et de préserver l'environnement, en réduisant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore.

Un deuxième axe d'économie énergétique concerne les bâtiments communaux. Réduire leur consommation énergétique ne peut se faire qu'après les avoir analysés. Il est donc impératif d'en connaître les caractéristiques physiques (usage du bâtiment, isolation...).

Des études préalables (audits et diagnostics) à la rénovation énergétique des bâtiments publics vont être réalisées en 2024. Ils concerneront l'école, et l'ancienne poste qui accueille la crèche et des logements, le bâtiment de la mairie/agence postale/logements, la salle polyvalente et l'ancien presbytère.

Ces études permettront de mesurer la priorité des travaux à effectuer pendant les deux dernières années du mandat et de solliciter les aides financières correspondantes.

ÉCLAIRAGE DES TERRAINS DE FOOT

Pour faire face à l'augmentation du coût de l'électricité, la collectivité poursuit ses engagements en faveur de la réduction de ses consommations énergétiques tout en modernisant ses installations, notamment sportives.

Après les travaux menés sur l'éclairage du terrain d'entraînement du rugby, c'est au tour du terrain d'entraînement du football d'être concerné. Cette installation devenait obsolète, très énergivore et ne répondait plus au besoin de l'Association.

Une réduction significative de la facture d'électricité est attendue, à hauteur de 5 500€ par an. Un début de travaux est prévu le lundi 24 juin 2024 à l'issue des 20 ans du Club. D'un montant total s'élevant à 82 440 € TTC (68 700 € HT), le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal versera une subvention à hauteur de 35% soit 24 045 € à la Commune.

Le chantier devrait être achevé mi-août 2024.





L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE

L'équipe d'agents communaux prenant en charge les enfants lors des temps périscolaires est composée de 7 agents :

Marie-Pierre MATAKUALIKI, ATSEM de la classe de moyenne et grande sections, responsable de l'ALAE. Elle est également responsable de l'équipe en l'absence de Véronique BRUHAT.

Annie BOUSQUET, responsable de la restauration

Yvette TOURLAN, **Julie RAOUX** et **Sandrine ASTIER** interviennent à la garderie, lors des TAP, au service des repas et au nettoyage des locaux.

LES HORAIRES

Les enseignements : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h10 à 15h30 et le mercredi de 8h30 à 11h30.

Garderie payante: à partir de 7h30 et le soir de 16h30 à 18h30, jusqu' à 12h15 le mercredi La garderie du soir fonctionne sous forme d'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école), des activités sont donc proposées aux enfants.

Temps d'Activités Périscolaires : de 15h30 à 16h30.

Les repas sont servis aux enfants sur 2 services à 11h30 à 12h15.

 93
 MATERNELLE
 PRIMAIRE

 ENFANTS
 PS: 7 CP: 13 CE1: 9 CE2: 14 CM1: 12 CM2: 11

LES TARIFS

Garderie du matin et du mercredi :

de 11h30 à 12h15 : 1.50€

ALAE, tarif en fonction du quotient familial :

1.45€ - 1.50€ - 1.55€

Cantine:

QF< 890 : 0.70€ - 891<QF< 1100 : 1€ 1101 < QF < 1400 : 2€ - QF > 1400 : 2.70€

Ramassage scolaire : 32€ par trimestre pour le 1er enfant, 22€ pour le 2ème enfant puis 12€ à partir du 3ème enfant. **Marion BRUHAT**: apprentie en CAP Accompagnante Éducative Petite Enfance. Elle intervient dans les classes de maternelle, lors de la restauration, en TAP et dans l'entretien des locaux.

Julie VEDRENNE assure le remplacement de Véronique BRUHAT, elle intervient donc dans la classe de petite section, lors du service des repas, pendant les TAP et l'ALAE. Elle participe également au nettoyage des locaux et assure l'entretien de la mairie et autres bâtiments communaux.

Merci à **Sandrine BASTIDE** pour ses remplacements au pied levé. **Marion NICOT** remplace **Julie RAOUX** pendant son congé maternité.

LE MOT DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE :

Valérie Meyroux, enseignante à Saint Simon auprès des PS/MS depuis 2008 a pris sa retraite en juin 2023. A la rentrée de septembre, l'équipe pédagogique accueille donc une nouvelle collègue, Elodie Mondor.

L'année dernière, une évaluation d'école a été réalisée. Suite à cette dernière et à nos nombreuses interrogations, trois axes de travail pour le nouveau projet d'école ont été mis en évidence : la lecture orale et la fluence, la résolution de problèmes et le vocabulaire pour les trois cycles.

Cette année, la classe des GS a pour projet de partir en classe de mer. Ils partiront du 17 au 21 juin 2024 à Mescher sur Gironde. Des actions et un travail en classe vont être menés tout au long de l'année. Une participation au marché de Noël afin d'aider au financement a été faite. Cela s'est avéré être une belle réussite grâce au travail des enfants et de l'ATSEM Marie-Pierre Matakualiki. Merci à tous.

Les sorties culturelles et sportives pour les cinq classes de l'école seront renouvelées.

L'équipe enseignante

LES ENSEIGNANTS

Elodie MONDOR: Petite et moyenne section

Armelle PICOT : Moyenne et grande section (décharge de

direction : Marie FABREGUES) **Béatrice FAURE :** CP et CE1 **Laurence WEIS :** CE1 et CE2 **Claude BOUCHET :** CM1 et CM2

EN BREF ...

Comment s'inscrire à l'école?

Pour inscrire votre enfant, il suffit de vous rendre à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.

Il faut ensuite prendre rendez-vous à l'école (04 71 47 12 28). L'inscription de votre enfant sera enregistrée par le directeur de l'école sur présentation : du certificat d'inscription délivré par la mairie et d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

L'inscription doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Comment s'inscrire au ramassage scolaire?

En fin d'année scolaire (en mai), la mairie transmet, via l'école, un questionnaire permettant de recenser les enfants qui utiliseront le ramassage scolaire l'année scolaire prochaine.

Pour les nouveaux inscrits, ils doivent se faire connaître au moment de leur inscription à l'école.

Le ou les circuits sont mis en place par les services de la CABA et de la Stabus en fonction du nombre d'enfants inscrits et de leurs lieux de ramassage.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de transport scolaire est proposé aux parents des enfants scolarisés à l'école de Saint-Simon et n'habitant pas dans le bourg. Ce service est assuré par la Stabus, en lien avec le service des transports de la CABA.

Cette année scolaire, un minibus sillonne matin et soir les hameaux de la commune afin de récupérer puis ramener chez eux 14 enfants. Deux circuits sont en place, l'un pour Boussac – Sazergues et le second concerne les enfants de Beillac, Rouffiac, Lasvergnes et St Jean de Dône.

Le tarif facturé aux familles est dégressif, en fonction du nombre d'enfants du foyer utilisant le bus. Les recettes occasionnées par la facturation de ce service sont loin de couvrir le montant facturé par la CABA. Le reste à charge est payé par la mairie. Malgré une hausse des coûts, les tarifs n'ont pas augmenté depuis 8 ans.

Cet article est l'occasion de rappeler quelques règles permettant le bon déroulement du transport scolaire :

- Chaque élève doit être présent aux arrêts en respectant l'horaire de passage du car prévu.
- Il est absolument indispensable qu'un responsable soit présent au départ et à la dépose de l'enfant. Si le chauffeur constate qu'un enfant n'est manifestement pas pris en charge à son lieu de dépose, le conducteur doit ramener ce dernier, pour sa sécurité, à l'école.

• Chaque élève doit obligatoirement : boucler sa ceinture de sécurité pendant le trajet et rester assis à sa place pendant tout le trajet, ne la quitter qu'au moment de la descente et se comporter de manière à ne pas gêner le conducteur, ni distraire de quelque façon que ce soit son attention, ni mettre en cause sa propre sécurité ou celle des autres passagers ou usagers de la route.





RECETTE: LA RATATOUILLE

Ingrédients :

- 1kg de courgette
- 1kg de tomate
- 1 aubergine
- 1 oignon
- 2 verres de riz
- du gruyère

Éplucher les légumes, les couper en morceaux et les faire cuire très lentement à feu doux. Lorsque les légumes sont cuits, ajouter 2 verres de riz et laisser cuire 10 minutes de plus. Juste avant de servir, ajouter du gruyère pour plus d'onctuosité ... les enfants adorent! Bon appétit!







LES ACTIVITÉS PROPOSÉES AUX ENFANTS

Les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) sont en place au sein de l'école de St Simon depuis 2014, du fait du passage à la semaine à 4 jours et demi. Les enfants bénéficient de ces activités en dehors du temps scolaire, 3h par semaine (de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis).

Ce dispositif vise à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives..., elles sont prises en charge par la mairie. A St Simon, ces activités gratuites et facultatives sont animées par les employés de la commune et par des intervenants extérieurs, bénévoles ou intervenants au titre d'une association ou d'un club.

C'est ainsi que cette année, les enfants ont eu la joie de découvrir :

- LE SKATE AVEC LES ANIMATEURS DE SESSION LIBRE,
- LE FOOT AVEC LES JEUNES ANIMATEURS DU CLUB FC JORDANNE,
- LE BOWLING AVEC DES ANIMATEURS D'AURILLAC BOWLING CLUB
- LA PÊCHE AVEC M. DELAMAIDE

C'est sans compter les nombreuses activités proposées par Marie-Pierre, Annie, Julie R, Yvette, Sandrine, Marion et Julie V : décoration de Noël, jeux de société, cuisine, scoubidou, atelier écriture d'histoire, etc.



En juin 2023, à l'occasion de la fête de l'école, les enfants ayant participés à un TAP comédie musicale ont présenté un spectacle

intitulé « Voyage, voyage ». Le public a voyagé grâce aux différentes musiques du monde mise en scène par les enfants. Les parents venus nombreux se sont évadés en Chine, aux Etats-Unis... Un superbe tour du monde pour clôturer l'année. Merci à Véronique et Marie-Pierre qui ont écrit ce spectacle, aux enfants et à toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des décors...

Des bénévoles s'investissent également dans l'organisation des TAP, soit en aidant le personnel soit en animant eux-mêmes une activité.

Les enfants ont aussi la possibilité de s'inscrire en TAP évasion si les activités proposées ne leur correspondent pas, ils sont alors libres de s'amuser aux jeux de leur choix.

La qualité et la diversité de ces activités en font leur succès, environ 90% des enfants y participent.

A 16h30 débute l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école), de nombreuses activités sont proposées aux enfants. Les enfants ont par exemple confectionné des ronds de serviette qui ont servi de décoration et de cadeau lors du repas des aînés du CCAS.

Merci à toutes les personnes qui animent ces activités et en particulier aux bénévoles pour votre disponibilité et votre investissement.







POURQUOI, QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER?



Pourquoi?

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il est obligatoire.

Quand ?

Le recensement citoyen se fait à compter du 16° anniversaire et dans les trois mois qui suivent.

Comment?

Les démarches peuvent se faire à la mairie ou en ligne.

A la mairie

 Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile

En ligne:

- Le service accessible avec un compte Service-public.fr sur le site www.service-public.fr
- Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir (carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour)

Votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

À savoir: si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

RELAIS PETITE ENFANCE LES P'TITES MAINS







CETTE STRUCTURE GÉRÉE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE, EST OUVERTE À L'ENSEMBLE DES FAMILLES ISSUES DE CE TERRITOIRE.

Le relais s'adresse :

Aux enfants de moins de 6 ans, auxquels sont proposées des activités d'éveil (sensoriel, musical, lecture, parcours moteur, jeux divers...).

Aux assistantes maternelles : information sur l'agrément, le statut, la profession, accompagnement pour le contrat de travail, la mensualisation, déclaration fiscale, la formation...

Aux parents : liste des assistantes maternelles, information sur les modes de garde, écoute, accompagnement concernant l'accueil de l'enfant, droits et devoirs...

DATES ET LIEUX DES ANIMATIONS COLLECTIVES

St-Simon : le 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 au centre de loisirs

Velzic : le 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Médiathèque

Lascelles : le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à l'ancienne Mairie

Pour participer aux séances d'animation avec votre enfant de moins de 3 ans, n'hésitez pas à contacter le relais pour plus de précisions.

Contact : 06 72 89 00 89 rpesivu@orange.fr



MATINÉES PETITE ENFANCE

10 juin à St-Simon : atelier jeu parentenfant autour du jeu « du Pep's entre nous »

23 septembre à Velzic : animations nature autour des sens au Jardin Pour Tous

9 décembre à Lascelles : animations autour de différents supports lecture



Assistant-e maternel-le pourquoi pas vous ?

Vous appréciez les relations humaines, vous souhaitez travailler avec de jeunes enfants et participer à leur éveil, vous pouvez exercer à votre domicile ou au sein d'un local.

Ce métier vous intéresse ? alors contacter le relais petit enfance pour en savoir plus au

06 72 89 00 89



ATELIERS GRAINES D'ARTISTES

Le SIVU a reconduit avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, les ateliers « Graines d'Artistes » à partir de septembre 2023, en direction des enfants de 3 à 11 ans, dans les domaines des arts plastiques, de l'expression corporelle, de l'éveil musical et de l'expression artistique-mosaïques.

Ces temps sont encadrés par des intervenants spécifiques aux dates et lieux suivants:

- Arts plastiques : le lundi de 17h30 à 19h00 à l'accueil de loisirs intercommunal avec Cécile Prunet
- L'éveil musical : le mercredi de 16h à 17h30 et de 17h à 19h à Lascelle avec Jean François Valade
- L'expression corporelle/danse : le mercredi de 17h30 à 18h30 à Velzic avec Laudine Bro

L'expression artistique -mosaïques : le samedi de 10 à 12h à St-Cirgues de Jordanne (Puech Verny) avec Stéphanie Corbin.

OUVERTURE

à vallée de la jordanne »









Contact





ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs propose aux enfants diverses activités qui répondent aux objectifs éducatifs suivants :

- L'éveil aux pratiques culturelles et sportives
- Favoriser la découverte de centre d'intérêt des enfants
- Favoriser un climat de découverte, de création et d'apprentissage
- Renforcer la solidarité, la citoyenneté
- Permettre à l'enfant d'être acteur et responsable de son temps
- Favoriser l'autonomie adaptée à l'âge des enfants
- Tenir compte du rythme de l'enfant

Cette structure a accueilli en 2023, 111 enfants issus des 5 communes de la Vallée.

Ouverture

Contact







Retrouvez les programmes d'animation sur le site internet du Sivu : https://www.valleejordanne.fr/fr















Vie sociale

PROJET EVS « ESPACE DE VIE SOCIALE »

Qu'est-ce qu'un Espace de Vie Sociale?

L'Espace de Vie Sociale (EVS) est une structure d'animation de la vie sociale soutenue par la CAF qui répond à 3 grandes finalités :

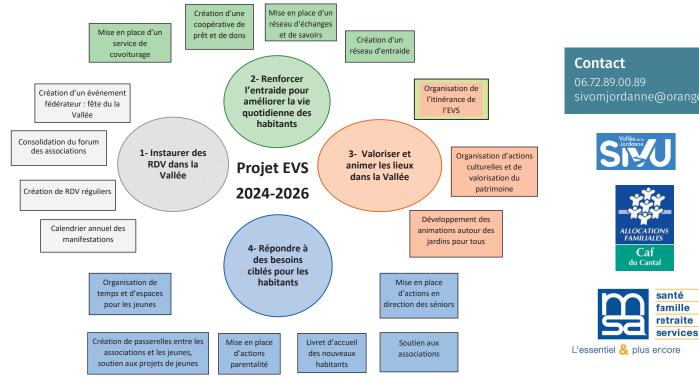
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes pour lutter contre l'isolement
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire pour favoriser le mieux vivre ensemble ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Comment est né ce projet ? :

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, partenariat entre le Syndicat intercommunal de la Vallée de la Jordanne (SIVU) et la Caisse d'Allocations Familiales du Cantal (CAF), une étude du territoire a été effectuée en 2021, quant à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale. Ce diagnostic social a donné naissance à un projet de territoire, intégrant plusieurs actions, dont le projet EVS.

Depuis mars 2023, un collectif constitué d'habitants de la vallée a mené une réflexion sur l'objet de cet EVS, sa forme et ses champs d'actions répondant aux besoins de la population du territoire de la Vallée de la Jordanne. Ce collectif a été accompagné par des professionnelles d'un réseau œuvrant dans le champ du développement territorial et social. Le projet a été présenté a deux reprises à la population en mai et octobre afin d'affiner le projet et qu'il réponde au plus près aux besoins de celle-ci.





NOUVEAU LOGO POUR LE SIVU

Nouveau logo pour le Sivu livré en fin d'année, après un travail effectué par des étudiants en communication au Lycée St-Géraud ; parmi de nombreuses propositions, le logo de Baptiste a été retenu, merci à lui ainsi qu'à Frédéric Comtet leur professeur pour ce partenariat.





Vie sociale

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL (EPC), INTÉGRÉ AU SEIN DE LA MAIRIE MAIS INDÉPENDANT, SES ATTRIBUTIONS SONT NOMBREUSES. PROMOTEUR DE L'ACTION SOCIALE LOCALE, LE CCAS ANIME DES ACTIONS SOCIALES À DESTINATION DE TOUTE LA POPULATION ET PEUT ÊTRE SOLLICITÉ POUR L'OCTROI D'AIDE SOCIALE.

Les actions du CCAS de Saint-Simon sont principalement l'organisation du repas des aînés, la distribution de colis pour nos anciens, l'organisation de la chasse aux œufs et la distribution de tilleuls aux bébés nés dans l'année.

En 2023, le CCAS a proposé ses activités traditionnelles :

 La chasse aux œufs a eu lieu le 08/04/2023. 70 enfants ont participé à cette chasse aux œufs nouvelle formule! Les règles ont évolué. Les petits devaient trouver un certain nombre d'œufs de couleurs différentes et les grands devaient trouver les œufs dans lesquels s'était glissé un rébus ... sans la solution, pas de chocolats! Tous les participants sont finalement repartis avec un petit ballotin de chocolat.

• En fin d'année, les activités traditionnelles ont repris : la distribution des colis de Noël confectionnés par L'Épicerie de la Jordanne, le repas des aînés à la salle polyvalente (le 9 décembre 2023). Nous avons également rendu visite aux jeunes parents et leurs bébés nés cette l'année pour leur offrir un tilleul ainsi qu'un bon d'achat dans un magasin de puériculture.





















Vie sociale













LE CCAS EST PARTENAIRE ET FINANCEUR DE 2 STRUCTURES À VOCATION SOCIALE : LE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION) ET L'ÉPICERIE SOCIALE. DE PLUS LE CCAS PARTICIPE AU FINANCEMENT DU FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

Le CLIC est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information,

d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il prend en compte, tous les éléments de la vie quotidienne : soins, accompagnement, environnement, vie sociale.



Il a pour objectif d'améliorer l'information pour les personnes âgées, les retraités et leur entourage concernant le maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Pour cela, le CLIC met en relation l'ensemble des intervenants pour le maintien à domicile (santé, social, établissements et autres

L'épicerie sociale apporte une aide à des personnes en difficultés momentanées : accident de la vie, maladie, séparation entraînant un déséquilibre budgétaire sur du court ou moyen terme. L'achat de produits alimentaires et de produits d'hygiène, à un coût réduit, permet aux



usagers de régler, avec la somme épargnée, des factures ou de combler un découvert bancaire. L'accès à l'épicerie est très réglementé : jour et heure sur rendez-vous en présence d'un travailleur social. Ce service propose une solution éducative rompant avec l'assistanat, la démarche est volontaire et limitée dans le temps (de 3 mois à un an).

services). Cette coordination permet de faciliter la résolution des situations complexes et/ou urgentes grâce à des interventions de proximité.

En cas de besoin, vous pouvez contacter des professionnels qui seront à votre écoute. Ce service est gratuit pour tous les habitants de la commune du fait du financement du CCAS pour cette prestation.

Leurs coordonnées :

6 rue Eloy Chapsal 15000 AURILLAC – 04 71 62 88 95 – Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Dans le précédent St Simonien, nous vous avions parlé des Ateliers Physiques Adaptés au Séniors organisés par le CLIC entre octobre 2021 et juin 2022. Ces ateliers ont été très appréciés, un groupe constitué a créé une association « Gym Séniors » qui propose des séances de sports adaptées aux séniors (voir page 28).

Pour en bénéficier les personnes doivent constituer une demande auprès de l'assistante sociale intervenant sur la commune en contactant le Conseil Départemental au 04-71-46-20-35.

Ce service peut répondre à la demande d'une quarantaine de familles en même temps. Un dossier peut être sur liste d'attente.

Le **FSL** est une commission gérée par le Conseil Départemental pour venir en aide, en fonction d'un barème, aux personnes rencontrant des difficultés pour régler ces loyers et charges afférentes : énergie, eau, assurance... Comme pour l'épicerie sociale pour en bénéficier le rendez-vous est à prendre auprès de l'assistante sociale du Conseil Départemental intervenant sur la commune au 04-71-46-20-35.



Environnement

UNE OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE POUR PROTÉGER LA ZONE HUMIDE DE BOUSSAC

Le projet trouve son origine dans les diagnostics réalisés dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Lors des inventaires de terrains en 2021 et 2022, la zone humide bien connue des habitants de Saint Simon, a notamment révélé sa grande diversité floristique et une fonctionnalité originelle.

Le maintien en l'état de ces parcelles communales, devenait alors une évidence. L'exploitant agricole dont les pratiques vertueuses ont permis de préserver la qualité de la zone humide a accepté la modification de son bail datant de 1987 en un bail rural environnemental, préalable indispensable à la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE) visant la préservation de la zone humide.

La convention ORE signée entre la commune et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne pour une durée de 30 ans oblige mutuellement les trois partenaires à ne pas porter atteinte à l'intégrité de la zone humide (pas de drainage, pas de remblai) autorise un libre accès au CEN Auvergne qui après un état des lieux, en grande partie déjà réalisé, procédera régulièrement à des suivis scientifiques et à la mise en place de plan de gestion concerté avec l'exploitant agricole.

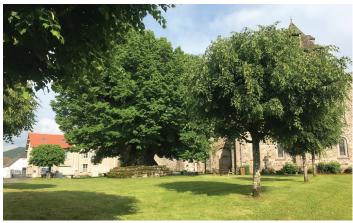
Sur la zone humide de 18 hectares dont 11 appartiennent à la commune, la poursuite de l'activité agricole telle que pratiquée aujourd'hui est maintenue et la mise en place d'actions de connaissance, de gestion et de valorisation est prévue dans la convention ORE signée en octobre 2023 devant Maitre Laurent Berthomieux qui sensible à la démarche environnementale a offert ses émoluments, participant ainsi aux efforts conjoints de préservation du site.

Comme toutes les zones humides fonctionnelles, celle de Boussac est importante pour la ressource en eau : étant quasi la seule sur le linéaire du Mamou, elle permet d'épancher les crues en période hivernale, de stocker l'eau dans son sol et de la restituer progressivement en période estivale. Même si cela n'empêche pas le Mamou de tarir (sur sa partie amont) lors des épisodes de fortes sécheresses, en raison du petit bassin versant, cela permet tout de même de retarder ce tarissement.





LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le jury du concours départemental en visite le 28 juin, a souligné l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration du cadre de vie et dans une stratégie environnementale de gestion du patrimoine naturel communal.

Le travail réalisé par l'équipe technique sur les nombreux espaces verts et aménagements de la commune ainsi que la mise en place d'une gestion différenciée ont été relevés. Sur le patrimoine végétal et le fleurissement, le jury a apprécié « la belle palette végétale, la taille plus douce des arbres, les prairies et jachères fleuries mises en place, le potager à l'école, les talus en libre évolution, les pieds de murs fleuris... ».

Des recommandations sur l'entretien du petit patrimoine et sur la récupération des eaux pluviales ont également été formulées. Pour autant, le rapport conclut à « l'ambiance générale du bourg valorisée par une présence forte du végétal dans un contexte paysager de grande qualité » et propose la commune de Saint Simon à la labellisation « villes et villages fleuris » lui souhaitant d'obtenir une fleur ».

La commune concourra donc en 2024 pour l'obtention d'une fleur du label Villes et Villages Fleuris.

Par ailleurs, nous réfléchissons à des actions à partager avec les habitants qui souhaitent participer au fleurissement de la commune. Nous reviendrons vers vous lors du petit saint simonien du printemps.

Environnement

CLÔTURE DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'invitation de la municipalité, vendredi 24 février 2023, pour la présentation publique et le dernier comité de pilotage de l'ABC engagé en 2020.

Ce projet a permis d'améliorer significativement les connaissances sur la biodiversité à l'échelle communale et favoriser l'appropriation des enjeux liés par les élus et habitants de la commune. Les inventaires réalisés par le CPIE et le bureau d'étude Alter Eco, ont porté sur 4 principaux groupes d'espèces (Flore / oiseaux / amphibiens / chauves-souris).

Au total, 9 969 données ont été compilées pour l'analyse des enjeux sur la commune. L'apport des inventaires ABC représentant 51 % des données totales. Ainsi, 566 espèces de flore ; 73 espèces d'oiseaux ; 7 espèces d'amphibiens ; 16 espèces de chauves-souris ont été recensées sur Saint Simon.

L'ABC a également été l'occasion de sensibiliser aux enjeux liés à la biodiversité et mobiliser les habitants à travers un inventaire participatif qui a permis de récolter 274 données et des temps d'animations, de sorties sur le terrain pour observer et apprendre à connaître les papillons, les amphibiens, les oiseaux, les chauvessouris, les milieux humides, les plantes spontanées des zones bâties. Les participants ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir que certains secteurs des milieux agricoles comme le vallon de Lasvergne, Oyez et Boussac, présentent un grand intérêt avec des prairies naturelles utilisées pour le pâturage bovin. Par leur diversité floristique, ces prairies accueillent de nombreux insectes. Elles constituent ainsi

des territoires de chasse essentiels pour de nombreux oiseaux, chauves-souris et reptiles. Les haies bien conservées abritent une riche biodiversité qui y trouve un gîte, des ressources alimentaires et les utilise pour se déplacer. Les haies favorisent ainsi les espèces auxiliaires essentielles à l'équilibre de l'écosystème agricole.

Les caractéristiques et les nombreux enjeux des milieux aquatiques et humides indispensables à une grande partie de la faune ont également été présentés. La présence d'espèces emblématiques sur la Jordanne comme la loutre d'Europe, la truite Fario et le cincle plongeur a été relevée. Le triton marbré espèce rare et menacée a été observé sur plusieurs étendues d'eau de la commune.

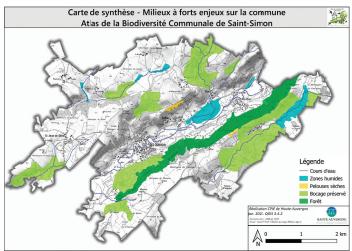
D'autres milieux ont été mis en lumière : la forêt avec la présence d'une forêt ancienne sur les versants nord-ouest présentant un intérêt particulier pour la faune et la flore, quelques rares secteurs de pelouses sèches exposés au sud vers Mélicomps, Oyez ou Faliès et composées d'une flore spécifique (orchidées), des roches et falaises abritant plusieurs espèces rares et menacées telles que le faucon pèlerin et le grand-duc d'Europe.

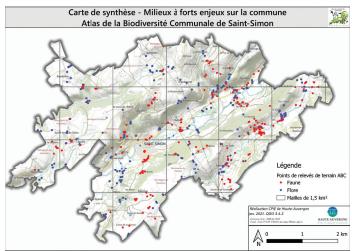
Enfin, on trouve dans les zones urbanisées une mosaïque de milieux variés favorables à de nombreuses espèces, certaines protégées car en régression telles l'hirondelle des fenêtres qui comptaient 31 nids occupés dans le bourg de st Simon ou l'Alyte accoucheur qui s'abrite dans les vieux murs de plusieurs hameaux de la commune.

N'hésitez pas à consulter le rapport disponible en mairie et sur son site internet.

Coupe éco-paysagère de Saint-Simon







Environnement









©Michaël Chabrier et Jean-Malo Boinet, habitants de Saint-Simon

BROYAGE DES BRANCHES

Comme l'année dernière les agents communaux sont intervenus en novembre auprès de 18 habitations pour broyer les branches issues des coupes d'arbres.

Malgré la date tardive pour le broyage, les feuilles encore présentes sur les branches et la pluie ont participé grandement à des conditions de travail difficile : de nombreux bourrages ont obligé les agents au nettoyage fréquent de l'appareil loué par la commune.

La majorité de propriétaires ont récupérés leurs copeaux. La commune a pu conserver 3 m3 qu'elle utilisera comme paillis pour les parterres de fleurs ou les massifs.

Pourquoi broyer ses déchets verts?

D'abord pour réduire le volume des déchets. Mais ce n'est pas uniquement son avantage. Une fois réduits, les déchets végétaux peuvent servir de compost. Le broyage vous permet ainsi de disposer d'un engrais bio et d'éviter l'option déchetterie qui implique quelques dépenses (transport). Le compostage ainsi obtenu sera très riche en fertilisant, ce qui constitue un atout majeur pour le jardin.

SALLEN SA

À savoir pour les particuliers :

Brûler ses déchets verts est interdit par le Code de l'Environnement ! C'est risquer 450 € d'amende, mettre sa santé en danger, troubler son voisinage, risquer de déclencher un incendie et gaspiller une ressource valorisable... Bien sûr, c'est aussi mettre l'environnement à mal puisque 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines qu'un trajet de 13 000 km en voiture diesel récente.

(source https://www.caba.fr/fr/la-reduction-des-dechets/



Culture

CETTE ANNÉE, SAINT-SIMON A ÉTÉ LE THÉÂTRE DE PLUSIEURS MANIFESTATIONS CULTURELLES, ANIMANT AINSI LE CŒUR DU VILLAGE...

CONCERT DES VIEILLES PEAUX

Le dimanche 12 novembre dernier, l'orchestre des « Vieilles Peaux » nous a présenté, dans la salle polyvalente, quelques morceaux de musique connus, nous invitant à voyager des Amériques à l'Afrique en passant par les steppes de l'Asie Centrale... Mais ce n'était pas un concert d'écoute classique; l'orchestre, sous le patronage de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Cantal (UDSM 15), nous a fait entendre ces œuvres, mais aussi nous a montré avec légèreté et humour comment travaillait un orchestre pour mettre au point son interprétation. Un concert pédagogique en quelque sorte, et surtout un bon moment





L'UDSM 15 organise ainsi dans le département, des concerts pédagogiques gratuits, en rassemblant des musiciens expérimentés avec les musiciens de diverses écoles du Cantal, permettant de créer un ensemble harmonique de grande qualité, qui apporte les œuvres musicales dans les communes d'accueil.





CONCERT CHANSONS FRANÇAISES

Le groupe Mélodie en Sous Sol a donné le 25 novembre à l'église, au profit de l'association Cantal Ecoute Cancer un concert de chansons françaises. Sous la baguette joyeuse et légère de son chef de chœur, les choristes nous ont promenés quelques années en arrière en compagnie d'artistes aussi variés que Jacques Brel et Michèle Bernard, Hugues Aufray et Françoise Hardy, Pierre Perret et Jean Ferrat, Georges Moustaki et Johnny Halliday, Nino Ferrer et Bourvil, Greame Allwright et même Léonard Cohen et Boby Lapointe! Un bon moment avec un peu de nostalgie!

Cantal Ecoute Cancer a pour principale mission d'accompagner les patients ayant eu un cancer, ainsi que leur famille, dont les enfants. La prise en charge psychologique reste la priorité. Diverses activités sont proposées : un atelier d'écriture, un atelier de relaxation et de massage qui permet aux patients de redécouvrir un ressenti corporel dans un temps où l'image du corps a été amoindrie.

Plus d'informations sur le site internet ou au 06 23 14 22 31

STREET ART À L'ÉCOLE

La commune envisage la réalisation d'une œuvre d'art avec le concours de la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA) Dans le cadre du dispositif Impulsions Street-Art, la CABA apporte un soutien financier aux communes dans leurs projets Street-Art avec le Festival 10ème Art.

Après avoir déposé notre candidature pour l'année prochaine, nous avons eu le plaisir d'apprendre, début décembre, que nous avions été retenus. Des devis sont actuellement en cours de réalisation.

Le niveau de soutien de la CABA varie selon la taille des communes. Ce dispositif renforce le maillage culturel du territoire et permet aux communes volontaires d'entrer dans l'univers du street art déjà fortement présent sur l'agglomération.

Le lieu proposé et retenu est le mur de l'école primaire

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour découvrir ce futur projet



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations a eu lieu cette année à St-Simon au stade du Pontail le samedi 2 septembre, et a réuni une vingtaine d'associations de la vallée autour de stands et d'animations. Une vingtaine de personnes a participé à la randonnée proposée par Jordanne Rando Loisirs en partenariat avec Rando 15590. L'affluence sur cet évènement est de plus en plus importante et permet vraiment de s'informer sur les activités associatives du territoire, voire d'adhérer. C'est également un temps de partage inter associations, qui s'est ter-

minée cette année par une initiation danse en ligne avec « Line danse du Sully », dans une ambiance conviviale autour d'un verre et d'un repas.

L'édition 2024 aura lieu à Mandailles.





Contact: 06 72 89 00 89 / sivomjordanne@orange.fr









ASSOCIATION «LES AMIS DE BOUSSAC»

Fête des voisins

Comme chaque année, les habitants de Boussac, Salesse, Sazergues et Mazeirac ont été conviés à la fête des voisins.

Ce moment de convivialité particulièrement apprécié s'est déroulé le samedi 10 juin.

En raison d'un temps plus que capricieux, les participants ont été accueillis dans la stabulation de Romain TOURDE, aménagée, comme il se doit, pour ce moment festif.

Un grand merci aux organisateurs et à tous les participants qui rivalisent chaque année de nouvelles idées de recettes pour le plus grand plaisir des papilles.

Fête de BOUSSAC

La traditionnelle Fête de Boussac a été organisée le samedi 19 août

Au programme, planches charcuterie/fromage et soirée dansante en plein air comme chaque année.

A noter une belle affluence et une ambiance festive sous un magnifique ciel étoilé

Église de BOUSSAC

Le petit comité boussacois qui s'occupe habituellement de l'église, a alerté la mairie en raison de certains travaux à prévoir en termes d'entretien et de sécurité de l'édifice.

Une délégation conduite par Madame le Maire et ses adjoints chargés des travaux et des finances s'est déplacée sur site en octobre, pour effectuer un état des lieux.

Un rapport complet sur les éléments à restaurer sera par ailleurs adressé à la mairie, en début d'année 2024 par Madame Guilaine PONS, conservatrice des antiquités et objets d'art du Cantal.







SARL David FERREIRA

Maître d'oeuvre - O.P.C Coordonnateur en Matière de Sécurité et de Protection de la Santé

David FERREIRA

183 Avenue du Général Leclerc - 15000 Aurillac Tél : 04 71 64 11 38 - Fax : 04 71 48 41 89 - Port : 06 74 49 15 60 Mail : sarl.dferreira@orange.fr

JORDANNE FELDENKRAIS

LA METHODE FELDENKRAIS(TM)

Basée sur l'ecoute et l'exploration du corps mouvement, la méthode Feldenkrais(TM) est une pratique douce mise au point au debut du XXème siecle par Moshe Feldenkrais.

Elle accompagne toutes les étapes de la vie en s'adaptant à des besoins variés et aux capacités de chacun.

Au cours d'une vie nous créons puis nous installons des mouvements répétitifs, automatiques, à l'origine de tensions et de douleurs variées. Autant d'habitudes qui peuvent limiter notre liberté de mouvement.

La méthode Feldenkrais(TM) permet d'apprendre avec plaisir, curiosité et dans la facilité de nouvelles facons de bouger que l'on peut utiliser dans son quotidien et ainsi améliorer son confort de vie. Elle convient à tous les publics de toutes conditions physiques et se pratique

- En séances collectives

Le praticien guide le mouvement par la parole. Les consignes s'adressent à tous les participants. Allongé, assis ou debout, chacun réalise les mouvements proposés en prétant attention à l'organisation de son corps et à ses sensations.

- En séances individuelles

Une approche plus personnalisée peut être proposée, dans le cadre de séances individuelles. Guidé par les mains du praticien, vous apprendrez à reconnaitre les mouvements justes pour vous

Avec l'association Jordanne Feldenkrais, Claudine Delachaux, praticienne certifiée, propose un rendez-vous collectif d'une heure chaque semaine le jeudi de 17h30 à 18h30 à la salle polyvalente et des ateliers mensuels certains samedis de 14h30 à 17h. Les séances individuelles se font sur rendez-vous.

TARIFS DES LEÇONS CONTACTS: **COLLECTIVES**

8€ la séance 70€ le forfait 10 séances **16€ l'atelier mensuel** (14€ pour les détenteurs d'un forfait)

mail: jordanne.feldenkrais@gmail.com site: jordannefeldenkrais.fr tél: 06 42 50 74 75







Crédit photo Internationale Feldenkrais Fédération & Robert Golden. Tous droits réservés







Nous avons eu encore le plaisir cette année de partager de bons moments et nous en remercions notre public

Parmi nos représentations «le Marché de Noël» à Velzic et «L'école fête de la musique» à Boisset.

C'est avec joie que nous avons participé au Forum des Associations. N'hésitez pas à nous contacter pour des moments de convivialité : apéritif, repas musical ou autre...

Tous les musiciens vous souhaitent meilleurs vœux pour 2024.

Tél: 06 42 23 46 32

Mail: retro.co.15130@gmail.com

Tous les musiciens vous souhaitent meilleurs vœux pour 2023.





AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'Amicale des Parents d'Elèves ou A.P.E est une association gérée par un petit groupe de parents bénévoles, appelé « LE BUREAU », qui organise toutes les manifestations de l'association durant l'année scolaire

Cette année, le bureau s'est agrandi et se félicite de compter 2 membres de plus dans ses rangs.. **Voici le gang des 9** :

- Delphine SEIX-GIBERT, maman de Nolhan (CM1), co-présidente.
- Julie MAGNE-GAUDY, maman de Chloé (CM1) et Sacha (CE1), coprésidente.
- Rémi GIBIAT, papa de Loïs (CE2) et Thaïs (GS), co-président,
- Karine CHEYMOL, maman de Lilou (CE1), co-trésorière,
- Audrey SEBTI, maman de Leyna (CM2), co-trésorière,
- Camille TIBLE, maman de Nolan (CM1) et Maël (GS), co-secrétaire,
- Marie-Pierre MATAKUALIKI, maman d'Ofanoa (CM1), co-secrétaire,
- Stéphanie BLANC, maman de Baptiste (CP), co-secrétaire.
- Caroline BOUSQUET, maman de Camilia (GS), co-secrétaire.

L'A.P.E. œuvre tous les ans pour récolter un maximum d'argent pour les enfants de l'Ecole de St-Simon.

- Elle finance toutes les sorties scolaires, à savoir, le trajet en bus et si besoin, les entrées aux manifestations.
- En accord avec le « Père Noël », elle achète les cadeaux de Noël « collectif » et en décembre 2023, chaque enfant a eu « SON » cadeau !!!
- Elle finance la venue d'intervenants extérieurs notamment pour le spectacle de Noël. En décembre 2023, nous nous sommes regroupés avec l'école de Velzic pour offrir un super spectacle aux enfants.
- L'A.P.E c'est aussi, l'achat de livres, de matériel et de jeux intérieurs et extérieurs, tout au long de l'année en fonction des besoins.
- Elle offre des chocolats à chaque enfant à Pâques.
- Elle propose aux parents des actions plaisirs où les parents peuvent avoir des réductions pour des activités .
- Par ses manifestations, l'APE participe à la vie de la commune et permet les échanges entre les générations.

Les manifestions 2024 de l'A.P.E.

- **QUINE** : samedi 3 février 2024 à 20h00, à la Salle Polyvalente de St-Simon. Gardez quelques pièces après Noël car nous passerons vendre des cartons de quine en porte à porte, début janvier.
- **QUINE DES ENFANTS** : un mercredi matin en janvier à l'école (date à définir).
- **CARNAVAL** : samedi 9 mars 2024. Vous pourrez y croiser des licornes, des pirates, des policiers, des princesses et autres créatures merveilleuses dans une ambiance de folie!!
- SOIRÉE A THÈME : samedi 6 avril 2024. Venez manger, boire et danser!
- FÊTE DE L'ÉCOLE : samedi 29 juin 2024. Cette année le spectacle sera proposé par les enfants de l'école avec le concours de leurs enseignants. L'APE vous proposera « FOOD TRUCK », « BUVETTE » pour bien commencer l'été...
- Participation au « FORUM DES ASSOCIATIONS : en septembre 2024.
- CONCOURS DE BELOTE : octobre 2024.
- VENTE de Chocolats de Noël : novembre 2024.
- Participation au MARCHÉ DE NOËL de St-Simon avec la vente des objets personnalisés par les enfants...

MAIS... l'A.P.E. ne pourrait pas faire tout cela sans :

- L'implication croissante des parents d'élèves de l'école de St-SIMON. Nous sommes de plus en plus nombreux et ça fait plaisir... MERCI.
- Le soutien indéfectible des commerçants/artisans/entreprises de la commune et d'ailleurs qui donnent généreusement chaque année... MERCI.

- Les associations de la commune et de la vallée qui participent et nous soutiennent lors de nos manifestations... MERCI les collègues...
- Toutes les personnes et particulièrement les habitants de notre jolie commune qui jouent le jeu de participer à nos manifestations, vous êtes au top !! MERCI.
- La municipalité qui nous accompagne dans la réalisation de nos projets, le personnel de la mairie et les enseignants que nous sollicitons beaucoup mais qui répondent toujours présents... MERCI.

Cette année les élèves de grande-section auront la chance de partir une semaine en juin en classe de mer. La société LALLEMAND a répondu favorablement à notre demande de participation financière et a octroyé une très belle donation à l'APE pour aider au financement de ce joli projet.

MFRCI

Nous sommes impatients et enthousiastes à l'idée de vous retrouver lors de l'une de nos manifestations.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à venir que nous en prenons à tout organiser.

Nous vous souhaitons une année 2024 exceptionnelle.

«Le bureau de l'APE»







LINE DANSE DU SULLY



La danse en ligne qu'est-ce que c'est ? C'est pratiquer une activité physique, la danse, en ligne de préférence. La musique et les styles de danse nous emmènent sur les rythmes du chacha, de la valse, du West coast swing, de l'East coast swing etc.

Quel que soit votre âge, venir danser dans notre club, le line Danse du Sully c'est bouger et se dépenser tout en faisant travailler sa mémoire et sa coordination en apprenant de nouvelles danses et en se rappelant celles apprises précédemment.

Chaque semaine est un challenge, sortir de sa « zone de confort » et venir danser dans un groupe, s'adapter à de nouvelles musiques et de nouvelles chorégraphies.

Danser c'est partager des moments conviviaux pendant les cours mais aussi lors soirées, c'est créer des liens d'amitiés avec les danseurs

Les cours sont le mercredi à partir de 18 h 30 à la salle polyvalente. Venez nous rejoindre.

LES ATELIERS DE LA JORDANNE

L'atelier couture compte cette année 19 adhérentes. Nous nous retrouvons tous les mardis de 14h à 16h30 dans la salle du bas de la salle polyvalente.

Chacune peut réaliser son projet personnel, nous nous aidons mutuellement, nous échangeons nos astuces dans la bonne humeur et la convivialité

Il arrive parfois que l'on fasse un projet en commun comme cette année des sets de table et différents objets de déco pour le marché de Noël.

Nous avons fait l'expérience en 2023 d'un atelier couture pour les enfants. 5 petites filles de 8 ans à 12 ans ont été intéressées, nous avons réalisé avec elles plusieurs projets : un doudou, un pochon, un tote bag, un porte-monnaie et même une jupe. Cela a été un grand plaisir mais cela nécessite beaucoup d'investissement, il faut une adulte et une machine à coudre par enfant à chaque séance.

Nous n'avons pas renouvelé les cours cette année.

Nous remercions la municipalité qui doit mettre à notre disposition des tables plus légères et plus faciles à installer.

Les Ateliers de la Jordanne vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2024.pour 2023.







COMITE DES FÊTES DE BEILLAC

Pour clore 2023 le Comité s'est réuni en assemblée générale le 18 novembre.

A l'heure du bilan c'est le Président Jean Philippe Mazet qui a retracé les moments forts de cet excellent millésime.

Fête des voisins en Juin, joli moment de convivialité et de partage. La traditionnelle fête du village en août a connu son succès habituel, sinon plus...

Les incontournables vide grenier – pain et pizza du four – tripous de Jeannette – pétanque – jeux pour enfants ont connu un réel succès ; la trésorière pouvait se frotter les mains!!

Septembre a été l'occasion de participer en tant que bénévoles et engagés au triathlon du Lac des Graves. Deux équipes beillacoises « pur jus » ont brillamment défendu nos couleurs. Bravo aux sportifs et aux bénévoles.

Pour clôturer l'année un repas a rassemblé les membres du comité et ce fût l'occasion de porter un toast à Juliette arrivée chez Baptiste et Sophie, petite sœur de Jeanne et Augustin.

Un grand merci à tous ;

Pour rester dans la tradition et apporter un peu de gaité, la fontaine s'illuminera pour le plaisir des grands et des petits.



Joyeux Noël et meilleurs vœux à tous les Saint-Simoniens. L'ensemble des bénévoles

COMITE DES FÊTES DE SAINT SIMON

Le comité des fêtes a organisé cette année, comme les précédentes, le repas gaulois ainsi que le marché de noël.

Autour du Sully, nous avons partagé un fameux repas gaulois et une très belle animation avec la troupe « Les éleutètes ».

Dans une salle polyvalente étincelante et chaleureuse pour le marché de Noël, les exposants sont venus nombreux pour nous faire partager des gourmandises et des objets merveilleux. La fameuse dégustation d'huîtres, vin chaud, tombola et même des photos avec le Père Noël!

Pour cette nouvelle année, à vos agendas pour les prochains rendez-vous :

Le samedi 13 juillet : marché gourmandLe samedi 31 août : repas gaulois

•Le dimanche 1er décembre : marché de Noël

Un grand merci à toutes les personnes qui sont intervenues cette année pour continuer ces manifestations, aux commerçants de Saint-Simon, à la mairie qui nous soutient et à tous les bénévoles de l'association

Bonne Année 2024 à toutes et à tous!





Tous travaux d'électricité

accueil@jordanne-electricite.fr

Tél: 04 71 63 88 45

12, ZA des Quatre Chemins 15250 NAUCELLES



GYM SENIOR ST-SIMON

Décidément Ça bouge à Saint SIMON avec la nouvelle association type loi 1901 « GYM SENIOR SAINT-SIMON », affiliée à la FFEPGV-Comité Départemental du Cantal.

Les cours se déroulent en musique tous les mardis de 9 h à 10 h de septembre à fin juin, à la salle polyvalente de Saint Simon.

A ce jour, il s'agit d'un public essentiellement féminin de SAINT-SIMON et villages avoisinants, dont l'âge oscille entre 65 à + de 80 ans.

Les cours sont animés par Jeanne GAULIER coach diplômée. Les exercices proposées sont variés (échauffement, assouplissement, stretching...).



GYM SAINT-SIMON

Gym

Une nouvelle année commence pour notre association de gym qui accueille un nouveau coach sportif, Dylan Meyer. Dylan a rejoint notre groupe d'environ 20 adhérents, en septembre, pour animer les cours de gym avec dynamisme et professionnalisme :

Renforcement musculaire, gainage, cardio, travail avec haltères, ballons, bâtons, élastiques sont au programme chaque lundi et jeudi de 19h30 à 20h30 dans la salle polyvalente de St-Simon.

La cotisation annuelle est de 130 € et il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.

Contacts

Christine Pradier (présidente): 06 89 87 43 76 Martine Debladis (trésorière): 04 71 47 13 22 Caroline Bousquet (secrétaire): 06 84 97 68 53 Les programmes sont orientés vers le bien vieillir, l'amélioration de la condition physique, mais aussi les exercices de mémoire, d'équilibre et d'autonomie. Ils permettent à chacun de progresser en fonction de ses besoins et de ses capacités dans une ambiance chaleureuse ou personne ne se prend au sérieux.

Toutes les personnes intéressées par la pratique régulière d'une activité physique sont invitées à nous rejoindre. Pour toute information, contacter : le **06 75 75 75 28**

Marie-Jeanne PRADIN, Présidente de Gym senior Saint-Simon



YOGA

Yoga

Valérie vous accueille chaque mardi de 19h30 à 20h45 pour dispenser des cours de yoga dans la salle polyvalente de St-Simon. Vous pouvez la contacter pour toute question au **06 41 20 86 80**.



DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES D'AURILLAC ET SA RÉGION



Dates des prochaines collectes prévues en 2024 à la salle polyvalente de SAINT-SIMON :

- Vendredi 26 janvier : 15h00 20h30
- Lundi 19 août :15h00 20h30

Merci de votre soutien

RIRE AVEC ANTHONY

Cette année 2023, n'a pas été porteuse de projet pour l'association, mais elle reste présente pour étudier de futurs besoins et finance toujours l'entretien du matériel (fauteuil roulant, monte escaliers...) si nécessaire.

Un stand au marché de Noël de Saint Simon nous permet de récolter des fonds pour ces derniers et nous vous remercions pour votre soutien.

Tous les membres de l'association vous souhaitent de bonne fêtes de fin d'année et une excellente année 2024.

JORDANNE FOOTBALL CLUB



Seniors

Une saison 2022-23 haute en couleurs, avec la satisfaction du devoir accompli pour l'ensemble des joueurs et du staff Séniors. L'objectif prioritaire a été atteint avec l'accession de l'équipe première en division Départementale 2, en s'offrant le titre de champion du Cantal de D3 face à l'ES Pierrefort. L'équipe réserve terminant également première en championnat D5 accède également à l'étage supérieur. Seul regret les éliminations prématurées dans les différentes coupes départementales. Cette nouvelle saison les ambitions d'accessions sont toujours d'actualité, avec un staff reconduit au niveau du groupe 1, Maxime Mansour et Frédéric Gardes. Le groupe 2 est géré par Christophe Sereysol accompagné d'Emmanuel Combelle, tous deux nouveaux venus au club. Une troisième équipe sénior a été engagée en D4 avec Michael Français et Patrick Chatrieux comme dirigeants. Espérons que cette nouvelle saison soit tout autant satisfaisante que la précédente.

École de Foot

Sous la houlette de Bruno Chevalier (responsable) et de leurs éducateurs, les jeunes pousses Jordannaises qui vont cette saison des U6 aux U16, avec des effectifs globalement intéressants dans la plupart des catégories continuent de bien figurer sur les pelouses du département. En 2022-23 quelques beaux moments ont marqués ces jeunes, comme les finales départementales futsal en U15 et U18, la victoire des U9 au tournoi de l'AS Sansac, et le titre de champions du Cantal des U15, qui permet à ce groupe d'évoluer au niveau régional cette saison en catégorie U16. Une entente a été formée cette saison avec le club voisin de l'AS Espinat qui permet d'aligner deux équipes dans la catégorie U15.

Vie du club

Jordanne FC est fier de compter dans ses rangs de nombreuses et nombreux bénévoles qui s'activent à faire vivre l'association et préparer divers événements dans nos communes. Outre les activités sportives de l'association, concours de belote et pétanque, repas, accueil des festivaliers (Éclat), participations à des tournois sont autant d'occasions où l'essentiel est la convivialité, alors pour les personnes intéressées n'hésitez pas à nous rejoindre. Parmi les dernières manifestations organisées par le club, on ne pouvait pas passer à côté de cet événement qui a eu lieu le 11 juin 2023 à Saint-Simon, l'assemblée générale du District du Cantal de football et les finales de coupes du Cantal et Combourieu. Cette journée a été une grande réussite aux yeux de nombreuses personnes, et notamment les instances dirigeantes du foot Cantalien. Le club remercie toutes les personnes qui ont oeuvré à cette occasion, et nous remercions fortement tous nos différents sponsors et partenaires qui nous soutiennent au jour le jour. 2024 sera une année importante, avec l'anniversaire des 20 ans du club qui se prépare en coulisses pour le mois de juin.

À bientôt sur les rives de la Jordanne et meilleurs vœux pour 2024...

Contacts

Président : Bertrand LE NOAN 06 47 90 58 84 Secrétaire : Nicolas MONTIMART 06 30 74 75 68 Infos page Facebook @JordanneFC



Seniors 1





U9

U11





Seniors 3



Champions Cantal sénior



JORDANNE RANDO LOISIRS

LES RANDOS BLEUES - le 19 mars 2023

294 courageux ont bravé les éléments pour parcourir les 10 ou 16 km à pied et les 16 ou 28 km à VTT, dans le cadre de MARS BLEU mois de lutte contre le cancer du côlon.

Notre engagement initial était de remettre à la Ligue contre le Cancer, un chèque représentant la totalité du montant des inscriptions aux RANDOS BLEUES, ce montant s'élevant à 3 094 €.

Mais grâce aux différents partenaires financiers qui nous ont largement aidés, nous avons fait le choix de remettre un chèque de 6 000€ pour la recherche contre le cancer.

Cette journée a pu être organisée grâce aux soutiens de la mairie de Saint-Simon, et des associations, comités des fêtes de Saint-Simon, de St-Jean-de-Dône, de Beillac, de Boussac et Jordanne FC.

La 7^{ème} édition des RANDOS BLEUES aura lieu dimanche 24 mars 2024, Rando pédestre et trail 12 ou 16 km, rando VTT 16 ou 32 km,

Forte d'une trentaine de membres, l'association JRL a poursuivi son activité hebdomadaire de randonnée pédestre :

Les lundis : circuits variant 8 à 15 km sur la journée ou la demijournée.

Les jeudis : petite boucle sur Saint-Simon ou aux alentours de 6 à 8 km.

Durant l'hiver des sorties raquettes pourraient être envisagées dans la vallée en fonction de l'enneigement,

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de randonneurs ou participer à l'organisation des Randos Bleues, vous pouvez contacter







l'association au 06 32 91 37 23 ou le 06 81 65 94 01.

UTPMA - le 16 juin 2023

Une trentaine de bénévoles de JRL et du comité des fêtes de Saint-Simon a tenu le ravitaillement de l'Ultra Trail du Puy Mary Aurillac, 2 000 trailers sont passés par le VILLAGE GAULOIS de Saint-Simon sous un très beau soleil,

L'ombre du Sully fut la bienvenue pour les bénévoles, les coureurs et les nombreux accompagnateurs.

Ce fut une belle journée de sport et de convivialité.

En 2024 l'UTPMA aura lieu le 15 juin.





RACING CLUB SAINT-SIMON

LA BONNE SANTÉ DU CLUB DE RUGBY

Le rugby se porte bien dans la vallée de la Jordanne, avec 280 licenciés le Racing club Saint Simon démontre une belle vitalité.

Les seniors après une très belle saison l'année passée avec une qualification ratée de très peu en fédérale trois, sont un peu plus en souffrance lors de cet exercice. Avec l'arrêt de certains cadres et une hécatombe de blessés le groupe fait le dos rond en attendant des jours meilleurs.

Le staff a été modifié cette année avec l'arrivée du technicien Mauriacois, Arnaud Magne, qui est épaulé par William Reygade et Lotu Taukeiaho, ce trio continue à bénéficier de l'expérience du haut niveau de David Delarue joueur du Stade Aurillacois.

La poule est plus compacte avec un changement de secteur et notamment quelques grosses écuries de la Dordogne, mais des affiches alléchantes sont au menu avec les voisins de St Cernin, Argentat, Figeac et Lacapelle Marival.

L'entente en jeunes avec Arpajon sur Cère et St Paul des Landes est une franche réussite avec des équipes qui évoluent au plus haut niveau régional. Les cadets ont réalisé un excellent parcours matérialisé par un titre de champion d'Auvergne et une courte défaite lors de la finale Aura contre Grésivaudan sud, rassemblement de clubs de l'Isère. Cette année deux équipes juniors et une équipe cadette portent les couleurs du rassemblement Cère/Landes/Jordanne.

Les féminines ont franchi le pas et pratiquent le jeu à 15 après s'être regroupées avec le voisin Aurillacois. Avec une trentaine de licenciées elles effectuent un début de championnat prometteur en fédérale 2 avec en majorité des clubs du Lyonnais.

L'école de rugby labélisée FFR effectue un travail conséquent et le gros investissement des éducateurs bénévoles est récompensée avec un effectif très assidu qui a passé la centaine de « p'tits Blacks ». Le traditionnel tournoi du mois de juin a encore connu

un franc succès avec plus de 800 gamins présents sur la plaine du Pontail.

Animations diverses: en plus des diverses rencontres qui drainent un nombreux public le RC St Simon participe activement à l'animation du territoire en organisant de nombreuses activités, Concours de belote, Noël des enfants du club, Quine, Matinée tripes, Tournoi des « p'tits Blacks », Trail tout de la Jordanne, concours de pétanque. Les dirigeants bénévoles assurent également avec leurs amis du Jordanne FC l'accueil et la gestion du camping durant le festival Eclat.

Le RC St Simon remercie ses fidèles partenaires privés et publics qui avec une conjoncture difficile continuent à soutenir le rugby dans la vallée de la Jordanne et plus particulièrement la municipalité pour la réalisation des travaux dans les locaux du stade du Pontail.

Le club souhaite mettre en avant le travail des bénévoles qui malgré l'accroissement des contraintes continuent à donner de leur temps.

Le trio présidentiel Michel Djilali, Pierrot Salles et Philippe Salles et l'ensemble du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Un dimanche au Pontail.



La relève se prépare.



Le groupe senior.





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024 DE LA VALLÉE DE LA JORDANNE



	Dimanche 14	Concours belote St-Simon Jordanne FC	
	Dimanche 21	Marché de Velzic	
Janvier	Samedi 27	Jeux Jordanime Velzic après-midi	
	Samedi 27	Quine école Rpi Lascelles	
	Samedi 3	Quine Ape St-Simon	
	Samedi 10	Concours belote RC St Simon Pontail	
Février	Dimanche 18	Marché de Velzic	
	Samedi 24	Soirée DJ Velzic	
	Samedi 9	Carnaval Ape St-Simon	
	Samedi 16	Carnaval APE Velzic	
	Dimanche 17	Concours belote APE Velzic	
	Dimanche 17	Marché de Velzic	
Mars	Dimanche 24	Randos bleues	
	Vendredi 29	Rando Jordanuit Gorges St-Cirgues + Repas Lascelles	
	Samedi 30	Chasse aux oeufs Velzic Ape	
	Samedi 30	Chasse aux œufs St-Simon CCAS	
Avril	Dimanche 21	Marché de Velzic	
	Samedi 18	Troc à plantes Jardin Pour Tous Velzic	
Mai	Dimanche 19	Marché de Velzic	
	Samedi 25	Dériv'Chouettes VTT nocturne Aurillac	
	Samedi 1	Tournoi des P'tits Blacks St Simon	
	Dimanche 2	Concours pétanque Velzic APE	
	Samedi 15	Utpma	
	Dimanche 16	Journée des peintres dans la rue Velzic Jordanime	
	Dimanche 16	Marché de Velzic	
Juin	Samedi 22	20 ans FC Jordanne St-Simon	
	Samedi 22	Tournoi Touch Rugby RC St-Simon	
	Dimanche 23	20 ans FC Jordanne St-Simon	
	Dimanche 23	Vide grenier Velzic Jordagym	
	Samedi 29	Fête école St-Simon	
	Samedi 29	Fête école Velzic	
	Vendredi 12	Concours pétanque FC Jordanne	
	Samedi 13	Courses caisses à savon Velzic + Bal populaire	
	Samedi 13	Marché gourmand St-Simon	
		Pique-nique républicain Velzic	
	Dimanche 14	+ Conférence animée "150 ans de Velzic"	
Juillet	Samedi 20	Fête à Lascelles	
Jantee	Dimanche 21	Marché de Velzic	
	Jeudi. 25	Salon du livre St-Cirgues	
		et musique classique Salon du livre St-Cirgues	
	Vendredi 26	26 et musique classique	
	Samedi 27	Fête village St-Cirgues	
	Samedi 27	Salon du livre St-Cirgues et musique classique	

	Samedi 3	Fête à Velzic	
Dimanche 4 Dimanche 4 Dimanche 11		Fête du Cantal Lascelles	
		Fête à Velzic	
		Fête à Mandailles	
Août	Dimanche 18	Fête de Beillac	
Aout	Dimanche 18	Marché de Velzic	
	Vendredi 23	Cinéma en plein air Velzic	
	Samedi 24	Fête à Boussac	
	Dimanche 25	Fête à Boussac	
	Samedi 31	Repas Gaulois St-Simon comité fêtes	
	Dimanche 01	Fête St-Jean de Dône	
	Dimanche 01	Trail'Tout Rc St Simon	
	Samedi 14	Volcanx tri Lascelles	
Septembre	Dimanche 15	Marché de Velzic	
	Dimanche 22	Troc d'Automne Jardin Pour Tous Velzic	
	Samedi 28	Dériv'Chaines Velzic	
	Samedi 05	Comice agricole St-Cirgues	
	Samedi 12	Concours belote Ape St-Simon	
Octobre	Samedi 19	Jeux Jordanime Après-midi Velzic	
000000	Dimanche 20	Marché de Velzic	
	Jeudi 31	Concours belote St-Julien Boule du Puy Mary	
	Dimanche 10	Théâtre Velzic	
Novembre	Lundi 11	Repas des aînés Lascelles	
	Dimanche 17	Marché de Velzic	
	Dimanche 1	Marché de Noël St-Simon	
Décembre	Dimanche 8	Repas des aînés CCAS St-Simon	
	Dimanche 15	Marché de Velzic	





SAINT-SIMON LA CABA AU SERVICE DES HABITANTS



DANS LE CADRE DE SES COMPÉTENCES, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'AURILLAC GÈRE DES DOSSIERS STRUCTURANTS ET DES GRANDS SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN. VOICI UN PANORAMA DES PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES SUR VOTRE COMMUNE, EN 2022.

Eau

- 654 abonnés*
- 324 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 399 abonnés au réseau collectif*
- 223 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 2 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC.

Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Rue du Cardi : création de deux branchements d'eaux usées (6 603 € HT)
- Rue de Merly : réhabilitation des réseaux d'eau potable (59 162 € HT), d'eaux usées (65 477 € HT) et d'eaux pluviales (55 262 € HT)
- Le Bourg : remplacement du poste de refoulement (153 557 € HT)
 *données à novembre 2023

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 5 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à Beillac, Rouffiac, Saint-Jean-De-Dône, Saint-Simon cité Moussarie, Saint-Simon Espace Baduel et Boussac (verre).
- 10 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Desserte par la ligne G, K et H (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance

- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 11 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA sous conditions (renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr)

A partir du 1^{er} septembre 2023, 2 nouveaux titres occasionnels ont été intégrés à la gamme tarifaire : le Pass'jour à 5€ et le Pass'semaine à 20€.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus – 3 avenue Gambetta à Aurillac – 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 42 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (26 déclarations préalables, 9 permis de construire, 7 certificats d'urbanisme opérationnels)
- La CABA s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la première année de l'opération, 2 dossiers ont été financés Rens: SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@soliha.fr
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme surLe Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr https://public-ads.caba.fr

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

<u>Service Urbanisme</u>: 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature...: retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www. caba.fr.

Contact CABA

Siège: 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau): 04 71 46 48 60

Site Web: www.caba.fr

Page facebook: www.facebook.com/caba.officiel

(RÉ)ORGANISATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La CABA expérimente une action d'optimisation de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) dans dix communes de l'agglomération. Cette action pilote consiste à regrouper les bacs marron et à ajouter des colonnes de tri dans plusieurs lieux stratégiques des communes : près des axes principaux, à l'entrée des cités ou des hameaux, par exemple. Les lieux sont établis en tenant compte de la réalité du terrain et en concertation avec la mairie et les habitants.

Cette action pilote est un premier pas vers une refonte totale du système de collecte. La collectivité souhaite remplacer un maximum de bacs par des colonnes afin d'optimiser la collecte et de redéployer du personnel sur d'autres services, comme les déchetteries par exemple. Pour tester et confirmer les futures implantations des points d'apport volontaire, la CABA procède d'abord à des regroupements de bacs. Quasi-immédiate, cette solution est facilement applicable, puisque les bacs sont déjà disponibles et en place dans les communes.

Lacapelle-Viescamp, Jussac et Naucelles se sont déjà prêtées au jeu. Labrousse, Velzic, Vézac, Yolet, Vezels-Roussy, Aurillac et Lascelles sont les prochaines communes concernées par la phase d'expérimentation, qui s'étendra plus tard à l'ensemble du territoire. Le gain de temps cumulé sur la collecte des OMr et sur la transformation de bacs en colonnes sur toutes les communes de la CABA pourra se traduire par une offre supplémentaire de services aux usagers...



OPAH 2023-2027 Rénover durablement son logement

La CABA, en partenariat avec l'Anah, a lancé une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2023-2027. Mobilisant 13 M€ d'aides à destination des propriétaires, elle a vocation à soutenir la rénovation de 1 156 logements sur les 25 communes du Bassin d'Aurillac.

13 M€ d'aides mobilisées pour 1 156 logements améliorés entre 2023 et 2027 sur l'ensemble du Bassin d'Aurillac : les chiffres-clés fixent le cap de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en février dernier par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac en partenariat avec l'Anah, Action Logement et Procivis. « L'objectif est ambitieux, encore plus que ceux des précédentes opérations menées par la CABA », se réjouit Angélique Martins, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

La dernière OPAH intercommunale avait ainsi permis la rénovation de 988 logements entre 2017 et 2021. « Depuis 2005, ce sont plus de 2 300 logements qui ont pu être améliorés grâce aux opérations initiées par la CABA, complète Pierre Mathonier, le Président. Cela représente 7,6 % du parc total et 58 M€ de travaux générés sur le territoire. »

Pour des rénovations énergétiques performantes

Dans la continuité de cet engagement, l'OPAH en cours vise à apporter des aides financières et techniques aux propriétaires des 25 communes afin d'améliorer leurs logements, qu'ils soient occupants ou bailleurs. En lien avec le contexte actuel, la lutte contre la précarité énergétique est l'une des ambitions majeures de l'opération. Les travaux d'économie d'énergie sont ainsi fortement encouragés, notamment dans le cadre de la réhabilitation de copropriété. « L'objectif est d'accompagner une centaine de logements en copropriétés, précise Pierre Mathonier. Elles constituent un sujet majeur pour le Bassin d'Aurillac : d'une part car elles peuvent être fragilisées si les travaux, parfois lourds

et onéreux, ne sont pas réalisés et, d'autre part, parce que leur rénovation est un levier d'action contre la vacance. »

En lien avec les autres actions de politique urbaine menées sur le territoire, en particulier les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, la lutte contre le mal logement, la revitalisation des centres-bourgs et l'adaptation des logements sont également au cœur du dispositif.

Un interlocuteur unique

Pour l'ensemble de ces thématiques, l'accompagnement des propriétaires dans leur projet a été confié à SOLIHA Cantal. L'organisme apporte une information personnalisée sur les aides disponibles selon les travaux envisagés et la situation des propriétaires. « Nous travaillons autant avec les propriétaires occupants qu'avec les propriétaires bailleurs ou les syndicats de copropriété, expliquent René Condamine et Claire Gozard, Président et Directrice de SOLIHA Cantal. Notre rôle est de les aiguiller, de les conseiller sur les travaux à réaliser et de les accompagner jusqu'au bouclage administratif des dossiers et au versement des subventions. »



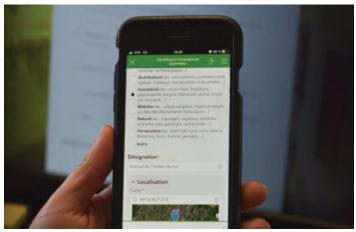
« PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » : IMMERSION DANS LE PATRIMOINE LOCAL

Afin de valoriser son territoire et son patrimoine, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac souhaite se porter candidate au Label « Pays d'art et d'histoire » auprès du Ministère de la Culture. La première phase de la démarche, lancée au printemps 2023, a pour objectif de faire un diagnostic et un recensement du patrimoine local.

Sur le chemin de la labellisation, les connaissances des habitants sont alors une véritable mine d'or pour identifier ce patrimoine! Vous pouvez encore contribuer à l'inventaire participatif mis en ligne au lancement de la démarche sur le site de la CABA. A ce jour, plus de 300 éléments patrimoniaux ont été recensés sur la carte interactive. N'hésitez pas à la consulter et à la compléter!

Début 2024, la CABA ira à la rencontre des habitants pour présenter et poursuivre l'inventaire des patrimoines dans chaque sous-bassin de vie du territoire. Les habitants auront l'occasion d'exprimer ce qui, pour eux, constitue le patrimoine local. Cette consultation citoyenne précède une étape de concertation plus globale impliquant élus, acteurs locaux de la valorisation et de la préservation du patrimoine. A l'issue de ces phases, trois ou quatre axes thématiques seront définis permettant de construire le dossier de candidature « Pays d'art et d'histoire » du Bassin d'Aurillac.







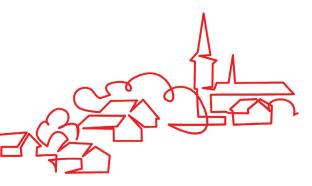






Annie Delrieu & Philippe Fabre

Vos conseillers départementaux du Canton de Vic-sur-Cère



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL AUX CÔTÉS DE SAINT-SIMON

- Participation aux projets de la commune à travers notamment le Fonds Cantal Développement pour la restructuration du stade de Saint-Simon à hauteur de 100 000€. Au titre du Fonds Cantal Solidaire, 10 000 € seront alloués à la 2ème tranche de Merly (10 000 € attribués pour la 1ère tranche).
- Accompagnement financier des associations et festivités de Saint-Simon grâce au Fonds Cantal Animation : ACCA, Comice Agricole, Jordanne Football Club et Jordanne Rando Loisirs.
- Un entretien régulier des axes routiers en particulier dans le domaine du déneignement.

A vos côtés, c'est ensemble que nous avancerons dans cette nouvelle année 2024.

Annie DELRIEU

Philippe FABRE







Chaque jour à vos côtés

Vie économique

LISTE DES ENTREPRISES



VOICI LA LISTE DES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LA COMMUNE, SI VOTRE ENTREPRISE N'EST PAS MENTIONNÉE, MERCI DE VOUS FAIRE CONNAÎTRE À LA MAIRIE POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DU ST SIMONIEN.

COMMERCES

Epicerie

- ÉPICERIE DE LA JORDANNE Vival Supérette Pain- Produits régionaux - Presse - Gaz - Café 18 promenade Gerbert 15130 SAINT-SIMON 04 71 47 10 79
 - Facebook: https://www.facebook.com/epiceriedelajordanne
- EPICERIE DE SAINT-SIMON Crétois Céline Alimentation générale - Pain - Tabac - Gaz- FDJ
 Chemin de Vergnes 15130 Saint-Simon 04 71 43 63 03 https://www.facebook.com/LEpicerie-de-Saint-Simon

RESTAURATION - HÉBERGEMENT - ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- BULLE DE SALERS Buron et Restaurant d'été Route des Crêtes - La Croix de l'Arbre - 15130 ST-SIMON contact@bulledesalers.fr
- CABANES DANS LES ARBRES Voler avec les oiseaux Christian et Paula MOULLEC Caluche 15130 SAINT-SIMON 04 71 62 39 02 https://www.cabanearbre.com
- GÎTES LES SAULES Jean-Marie RONGIER Rouffiac 15130 SAINT-SIMON 04 71 47 11 16 ou 06 12 58 69 59
- LA PRADELLE Chambres d'hôtes Mireille et Bernard MASSINI 11 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON http://www.lapradelle-cantal.com 04 71 43 62 03
- CANTAL A DEUCHE Location de voitures anciennes Henri CALMELS
 6 chemin de l'Ecole - St-Jean-De-Dône 15130 SAINT-SIMON 06 85 15 00 53 - contact@cantaladeuche.fr https://www.cantaladeuche.fr
- GÎTE CHEZ MARCEL Béatrice et Thierry FAURE
 9 chemin de la Fontaine Beillac 15130 Saint-simon
 06 70 45 92 19 thierry.faurer54@wanadoo.fr
 Gites chez Marcel Beillac_saint-simon
- LA CABANE DU BONHEUR Marjolaine GUIBAL et Antoine PEZY 1 Chemin du Ruisseau - Boussac 15130 07 87 59 34 48 - marjolaine.guibal@gmail.com Page airbnb.fr

ARTISANS

Coiffure

- CAMBON Joëlle Coiffure à domicile 6 rue des Sources 15130 SAINT-SIMON 04 71 47 13 25
- LAJARRIGE Régine Coiffure à domicile Les ciseaux de Régine Boussac - 15130 SAINT-SIMON 04 71 64 06 15 - 06 78 59 93 95

Travaux - Entretien des bâtiments

- LABRO Cédric Multi-Services
 1, chemin du Puy Gerbert Beillac 15130 ST-SIMON labro.cedric-multi-services@orange.fr
 06 76 01 76 39
- LAVERGNE Jean-Luc Multi-Services 55 rue Pierre Moussarie - 15130 Saint Simon 06 61 01 90 95 - 04.71.47.10.60

- LAVERGNE René Electricité générale
 8 chemin du tour du Village Rouffiac 15130 Saint Simon
 04 71 47 13 87
- LOUVRADOUX Fabien Electricité générale 4 route de l'Estive 15130 SAINT-SIMON 07 81 91 00 52
- MERCIER Patrice Travaux neufs et rénovation
 Plâtrerie peinture pose de menuiseries faux plafonds isolation cloisons sèches
 22 rue de l'Adret SAINT SIMON
 04 63 41 00 44 06 75 56 53 26
- PRAT Olivier Couverture –zinguerie
 12 route des Volcans Beillac 15130 Saint Simon
 04 71 47 14 83

AUTRES SERVICES

- CHASSANG SARL Grains Fourrage Transports animaux 21 route des Volcans - Beillac - 15130 Saint Simon 04 71 47 10 86 - 06 82 65 59 69
- HEP TAXI Stationnement Saint-Simon
 M. SIQUIER Jean-Louis
 3 place de la Pradelle 15130 SAINT-SIMON
 06 52 15 23 70
- GEORGES Pascal Entretien jardins et divers services
 21 rue Pierre Moussarie 15130 SAINT-SIMON
 04 71 43 07 58
- TRIPOUX Jeannette TOIRE 20 rue du Vieux Pont 15130 SAINT-SIMON 04 71 47 12 09

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

• LALLEMAND - Production probiotiques et levures 4, chemin du Bord de l'Eau - 15130ST-SIMON 04 71 47 11 95

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES

- Cabinet infirmier
 13 chemin des Mélicomps 15130 SAINT-SIMON
 07 49 14 15 50
- Cabinet infirmier 32 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON 04 71 47 13 06
- Cabinet médical de la Jordanne :
 32 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON 04 71 63 97 36
- Kinésithérapeutes
 30 route du Puy Mary 15130 SAINT-SIMON
 04 71 47 13 61
- Pediatre28 place de l'Eglise 15130 SAINT-SIMON06 18 12 70 53

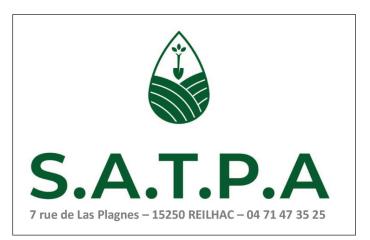
GARDE JEUNES ENFANTS

L'Ostal des Pitchous – micro-crèche 7 place de la Pradelle 15130 SAINT-SIMON 06 31 70 21 66 -lostal-des-pitchous.e-monsite.com

Liste des assistantes maternelles consultable à la mairie Ou sur le site du Conseil Départemental

Vie économique













Peinture, papier peint, revêtements sols & murs, ravalement de façade.

06 47 67 11 95

4 Rue du Pré Mongeal - 15000 AURILLAC





Vie pratique

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

04 71 47 10 10

mairiestsimon@wanadoo.fr http://www.saintsimon15.fr/ Mairie de SAINT-SIMON – 6 place de l'Eglise 15130 SAINT-SIMON

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi		13h00 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Mercredi	8h30 à 10h30	14h00 à 17h30
Jeudi	8h30 à 12h00	13h00 à 17h00
Vendredi	8h30 à 10h30	13h00 à 17h00

Il est possible de rencontrer le maire et/ou les adjoints sur rendez-vous.

Personnel administratif: Florence PRAT, Véronique REY **Personnel technique**: Régis BÉZY, Jean-Louis LAVEISSIÈRE, Laurent OUBBATI, Mathias LEFEUVRE, Louha LERAY-CORBIN.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte de 9h30 à 13h00 du lundi au samedi **sauf le ieudi**

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ

La mairie de Saint-Simon n'a pas été équipée de station biométrique, aussi, vous devez vous adresser à la mairie d'Aurillac ou d'Arpajon-sur-Cère, en mesure de numériser vos données.

Renseignements et démarches en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

PACS (PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ)

En mairie du lieu de domicile. Pièces à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité des deux partenaires,
- Copie d'acte de naissance des deux partenaires,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Prendre rendez-vous en mairie pour fixer une date

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune :

- Se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Se connecter sur service-public.fr

RECENSEMENT CITOYEN À PARTIR DE 16 ANS

Le recensement (garçon et fille) doit avoir lieu à la mairie du domicile au plus tôt après son 16^{ème} anniversaire. Pièces à fournir pour le jeune :

- Livret de famille
- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile

ASSISTANTE SOCIALE

Coordonnées de l'assistante sociale de secteur :

04 71 46 99 63

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

TARIFS AUX PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS

Particuliers	DURÉE	SALLE DU HAUT	SALLE DU BAS	HAUT + BAS
Habitants de Saint-Simon	24 H	250 €	216 €	349 €
	48 H	349 €	315 €	448 €
	72 H	414 €	380 €	513 €
Association et Particulier hors commune	24 H	332 €	299 €	430 €
	48 H	430 €	398 €	529€
	72 H	498 €	464 €	597 €

Caution : 482 € - Ces tarifs s'entendent ménage compris (obligatoire). Les associations communales ne règlent qu'une participation au ménage (sauf simples réunions).

COLLECTE DES OBJETS MÉTALLIQUES

Collecte des ferrailles uniquement (objets métalliques, appareils ménagers hors d'usage)

TOUT DÉPÔT NON CONFORME NE SERA PAS COLLECTÉ.

Dates à retenir pour l'année 2024 : mardi 2 avril – mardi 1^{er} octobre

Merci de s'inscrire en mairie au plus tard la veille

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Centre technique communautaire: 04 71 46 48 60 pour tout problème lié à votre adduction d'eau potable ou votre assainissement collectif (St-Simon et Beillac uniquement).

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Communauté d'Agglomération : 04 71 46 86 30

1 collecte / semaine:

- plateau de Saint-Jean-De-Dône : vendredi

- reste de la commune : mardi

Deux collectes/semaine en juillet et août

DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Yser (AURILLAC) et Quatre-Chemins (NAUCELLES) : du lundi au samedi de 8 h à 12h15, de 13h30 à 18 h

Déchetterie de l'Yser : **04 71 64 51 08** Déchetterie des Quatre Chemins

04 71 43 05 76



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

www.saintsimon15.fr

• La page facebook de la mairie (



• Le panneau lumineux (sur RD17)

Bulletin réalisé par la Mairie de SAINT-SIMON : tirage 680 exemplaires. Le Conseil Municipal remercie les annonceurs qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.

Imprimerie Champagnac - Aurillac - 04 71 48 51 05 - Papier issu de forêts gérées durablement et imprimé avec des encres végétales.





